



ÉTUDE SUR LES SURCÔÛTS LIÉS À L'ÉLOIGNEMENT ET À L'INSULARITÉ

Complément d'information

À l'intention des membres du Conseil d'administration du CERMIM

Rédigé par

Micheline Lecomte, MBA

Chargée de projet, Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM)

Avec la collaboration de

Claude Rioux, PhD, UQAR

Guglielmo Tita, PhD, CERMIM et UQAR

Marie-Hélène Gonthier, CERMIM et UQAR

Le 31 mars 2015

PARTENAIRES FINANCIERS



TABLE DES MATIÈRES

COMPLÉMENT D'INFORMATION À L'ÉTUDE SUR LES SURCÔÛTS LIÉS À L'ÉLOIGNEMENT ET À L'INSULARITÉ GÎM

GLOSSAIRE	5
Accessibilité	5
Continuité territoriale	5
Écosystème	6
Équation de gravité	6
Indice des prix à la consommation	7
Insularité	7
Parité du pouvoir d'achat	7
Ressources naturelles	7
Surcoût	9
Vision d'une gestion intégrée et régionalisée	9
 BIBLIOGRAPHIES	
Classique	10
Annotée par marqueur	12
Aides, subventions, crédits d'impôts, fiscalité, transferts gouvernementaux	12
Compétitivité économique	15
Économie	19
Problématiques psychosociales en région éloignée et insulaire	29
Éloignement et insularité	33
Autres ouvrages consultés via internet	39
 DONNÉES STATISTIQUES	
Subventions et incitatifs	44
1. Subventions de DEC par MRC par année de 2006 à 2012	44
2. Total des subventions pour la période 2006-2112	45
3. TCD MAMROT	46
4. Incitatifs fiscaux-entreprises	47
5. Incitatifs fiscaux-particuliers	48

Données affaires municipales

6. Revenus par MRC	49
7. Dépenses par MRC	49

Données de base

8. Population de la GÎM et du Québec	50
9. Évolution de la population par MRC	51
10. Moyenne annuelle du taux de croissance de la population 2006 à 2013	52
11. Proportion des municipalités de moins de 1000 habitants qui n'ont pas d'édifices de commerce de détail par municipalité régionale de comté (MRC) ou territoire équivalent (TE) de 2006 à 2013	53
12. Population inscrite auprès d'un médecin de famille	54
13. Taux de diplomation et de qualification par région administrative de 1999 à 2005	55
14. Taux de diplomation aux études collégiales de 2001 à 2007	56
15. Taux de croissance annuel du produit intérieur brut au prix de base des grands agrégats industriels par région administrative (RA), 2008 à 2011 (en %)	57
16. Taux de croissance annuel des investissements selon de secteur (privé non résidentiel ou public), selon la région administrative, 2007 à 2014	57
17. Taux de croissance annuel de la valeur foncière selon la municipalité, 2007 à 2014	58
18. Taux de travailleurs des 25-54 ans selon la municipalité régionale de comté (MRC), 2006 à 2012 (tableau et graphique)	59
19. Revenu médian après impôt selon le type de famille (tableau et graphiques)	62
20. Taux de faible revenu des familles selon la Mesure du faible revenu (MFR) (tableau et graphique)	63
21. Part des transferts des administrations publiques dans le revenu total des ménages 2012 (tableau et graphique)	64
22. Rapport de dépendance économique GÎM vs Québec en 2011	65
23. Composantes du revenu disponible (partie 1)	59
24. Composantes du revenu disponible (partie 2)	60

AVERTISSEMENT

*Le présent document intitulé **Complément d'information** vise à fournir divers types d'informations ayant servi aux analyses contenues dans le Rapport d'étude sur les surcoûts liés à l'éloignement et à l'insularité.*

Dans un souci de rigueur et compte tenu de :

La sensibilité et de la complexité du sujet traité
L'absence de données officielles sur les surcoûts

Il nous semble pertinent d'exposer dans ce complément d'information :

Un glossaire comprenant les notions, les concepts et les statistiques utilisés dans l'étude
Une bibliographie classique
Une bibliographie annotée illustrant le spectre couvert par la recherche documentaire
Une liste des ouvrages consultés via internet.

GLOSSAIRE

1. Accessibilité

L'accès aux ressources – au sens large- accessibilité spatiale, dépendance et inégalités : effets sur la croissance et rôle de la fiscalité et des politiques de dépenses dans la redistribution des richesses à un coût minime pour l'efficacité économique. *«Inégalités : une inégalité, du point de vue sociologique, est une différence dans l'accès à des ressources sociales rares et valorisées, ressources étant entendu au sens le plus large, incluant toutes les possibilités d'actions humaines : politique, économique, culturelle, sociale, sexuelle, etc. Les inégalités sociales sont donc le résultat d'une distribution inégale des ressources au sein d'une société.»*

[http://fr.wikipedia.org/wiki/In%C3%A9galit%C3%A9_\(sociologie\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/In%C3%A9galit%C3%A9_(sociologie))

L'accès aux ressources, c'est aussi l'accès à la ville et à ses ressources et se rattache à la notion de mobilité spatiale, de mobilité des biens et de mobilité virtuelle (Internet). L'accessibilité spatiale ne se traduit en déplacements effectifs que si les individus disposent des moyens et des compétences pour utiliser les modes de transport mettant en relation les lieux qu'ils souhaitent pratiquer. Les inégalités observées dans les pratiques de mobilité témoignent, de fait, des inégalités sociales de l'accessibilité spatiale. La dynamique des inégalités économiques : *«Des effets cumulatifs : Les inégalités économiques nourrissent également les autres inégalités et sont nourries par elles.»*

[http://fr.wikipedia.org/wiki/In%C3%A9galit%C3%A9_\(sociologie\)#La_dynamique_des_in.C3.A9galit.C3.A9s_.C3.A9conomiques](http://fr.wikipedia.org/wiki/In%C3%A9galit%C3%A9_(sociologie)#La_dynamique_des_in.C3.A9galit.C3.A9s_.C3.A9conomiques)

2. Continuité territoriale

La politique de "continuité territoriale": *«La continuité territoriale est un principe de service public qui se donne pour objectif de renforcer la cohésion entre différents territoires d'un même État, en compensant les handicaps liés à leur éloignement, un enclavement ou un accès difficile. Les régions ultrapériphériques de l'Union européenne et les pays et territoires d'outre-mer des États membres de l'Union européenne peuvent bénéficier de ces dispositions. En pratique, ce principe se traduit par un système d'aide ou de facilités fournies par l'État envers les citoyens ou les entités régionales concernées.»*

http://fr.wikipedia.org/wiki/Continuit%C3%A9_territoriale

3. Écosystème

Quand on s'inspire de la perspective d'un "écosystème", on parle en termes d'impact, et à l'avenant de notion de "compensation" et de seuils nécessitant des mesures compensatoires (prendre des mesures en s'appuyant sur la doctrine ou séquence dite « *supprimer, réduire ou compenser* ») http://fr.wikipedia.org/wiki/Compensation_%C3%A9cologique

Cette approche d'un fonctionnement de nature éco-systémique renvoie à des critères d'impact, de types d'impact, incluant la perception de l'impact.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Impact_environmental#Crit.C3.A8res_de_l.27impact

Les économies périphériques, insulaires ou continentales, ont des comportements semblables à des écosystèmes. Chacun de ces écosystèmes a son biotope, son milieu présentant des caractéristiques relativement semblables, tout au moins au niveau macro. Ce milieu de vie permet le développement d'activités qui contribuent à son maintien, les activités étant en étroite interaction, de compétition ou de complémentarité, les unes avec les autres. Comme pour la « gestion » des écosystèmes, une bonne compréhension de la nature et de la valeur des surcoûts nécessite une approche globale et intégrée.

4. Équation de gravité

S'appuyant sur la théorie du commerce international et traitant de l'éloignement, de l'insularité et de la viabilité de petites économies, un document intitulé Éloignement, insularité et compétitivité dans les petites économies d'outre-mer produit par le Département de la Recherche de l'Agence Française de Développement postule que les rapprochements économique, politique et culturel ont exactement les mêmes effets favorables sur les échanges et la croissance qu'un rapprochement géographique par rapport aux grands marchés industriels. Cela explique les meilleures performances des petites économies insulaires intégrées ou associées à une grande économie industrielle par rapport à celles qui sont devenues ou sont restées indépendantes. La formulation d'une équation de gravité permet de rendre compte des conditions de performance d'une économie par le biais de rapprochements politique, économique et culturel susceptibles de compenser les effets négatifs de l'éloignement géographique.

5. Indice des prix à la consommation

Comparaison au fil du temps du coût d'un panier fixe de biens et services achetés par les consommateurs aux fins de politiques économiques. Le gouvernement du Canada utilise environ 600 biens et services pour représenter la fluctuation des prix dans 175 classes de base de biens et services. Voici comment ce panier est présenté : *« Tous les endroits où les consommateurs font des achats composent l'univers des points de ventes. Finalement, les prix utilisés dans l'IPC sont les prix finaux payés par les consommateurs, après les rabais, mais comprenant les taxes d'accise et de vente ainsi que les autres taxes indirectes payées par le consommateur. Puisque le panier comprend des biens et services d'une quantité et d'une qualité constante ou équivalente, l'indice reflète uniquement la fluctuation pure des prix. La principale source de données sur les dépenses pour les biens et services de consommation est l'Enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada. Les analystes et les économistes du secteur privé utilisent l'IPC pour faire des analyses et des recherches économiques sur des sujets divers, tels les causes et les effets de l'inflation, et la compréhension des disparités dans les fluctuations de prix entre les régions. L'univers des biens et services est composé de tous les biens et services de consommation basés sur les dépenses qui peuvent être associés à un prix au détail, c'est-à-dire des produits pour lesquels un prix peut être associé à une quantité et à une qualité déterminées. Plusieurs biens et les services publics fournis par les gouvernements, pour lesquels il n'existe pas de prix du marché sont exclus puisqu'il est impossible d'y associer un prix de détail. »* <http://www80.statcan.gc.ca/wes-esw/page1-fra.htm>

6. Insularité

L'insularité n'est pas un handicap supplémentaire : c'est l'éloignement qui compte. Quand on introduit l'insularité dans les variables explicatives, elle n'est pas significative si l'on introduit aussi les variables *union monétaire* et *colonie ou ex-colonie* (Frankel et Rose, 2002).

Armstrong et Read (2006), observent également que l'insularité n'est pas significative : les îles ne sont pas désavantagées (à distance égale) par rapport aux autres petites économies. Gorohouna (2005) trouve que si l'on introduit parmi les variables l'aide reçue du pays avec lequel on échange, la variable *appartenance au même pays* ou *ancienne colonie* est moins significative pour un échantillon comprenant uniquement de petites îles. L'influence de ces variables politiques ou monétaires semble donc en fait liée à l'aide importante dont bénéficient les îles non indépendantes (dont les modèles de gravité ne tiennent pas compte en général). Cela signifie que l'insularité n'est pas un obstacle supplémentaire aux échanges. Au contraire, le transport par mer revient moins cher que le transport terrestre, à distance égale.

Cependant, cette conclusion doit être nuancée pour les îles éloignées des grandes lignes maritimes : sur les routes moins fréquentées, l'entente entre les compagnies de navigation aboutit à des tarifs nettement plus élevés que sur les routes où la concurrence est plus forte (l'Atlantique par exemple). De plus, les îles ne disposant pas d'infrastructures portuaires pour accueillir les porte-containers ou bien nécessitant des ruptures de charge (vers des archipels) ont également des coûts d'accès (à l'importation ou à l'exportation) beaucoup plus élevés.

<http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/Documents-de-travail/052-document-travail.pdf>

7. Parité du pouvoir d'achat

La parité du pouvoir d'achat (PPA): «*Le pouvoir d'achat d'une quantité donnée d'argent dépend en effet du coût de la vie, c'est-à-dire du niveau général des prix. La PPA permet de mesurer combien d'argent permet d'acheter de biens et services dans chacune des zones que l'on compare. Les économistes forment un "panier" de biens et de services normalisé. Dans un marché global et unifié, sans coût de transport, les produits identiques ont tous le même prix au même instant et à tous les endroits de ce marché : c'est la loi de prix unique. Cependant, l'indice de prix ne rend pas compte de la fraîcheur d'un produit (à cause du transport) ou de sa disponibilité sur le marché (éloignement, difficulté d'approvisionnement), ni d'un bien ou service qui ne se chiffre pas en prix au détail.*»

http://fr.wikipedia.org/wiki/Parit%C3%A9_de_pouvoir_d%27achat

8. Ressources naturelles

«*Les ressources naturelles sont les forêts, les minéraux ainsi que l'énergie. Notons que l'agriculture, la pêche et l'élevage ne font pas partie de cette définition. Par contre, les ressources naturelles comprennent non seulement des matières brutes, mais aussi des matières transformées. Les ressources naturelles, qui représentaient en moyenne 18 % du PIB réel du Canada de 1986 à 1996, ne*

comptent plus que pour 14 % de l'économie depuis 2011. Cela dit, il s'agit d'un pourcentage qui demeure important, comparable à celui qui prévaut en Australie. Si on exclut du secteur des ressources naturelles les industries manufacturières de transformation des ressources en biens intermédiaires, les ressources naturelles non transformées représentaient 10,7 % de l'économie canadienne au début de 2013. Ce faisant, elles dépassaient en importance le secteur manufacturier pour la première fois depuis 1997.»

<https://www.bnc.ca/content/dam/bnc/fr/taux-et-analyses/analyse-economique/etude-speciale-22juil2013.pdf>

Au niveau du Québec, les ressources naturelles constituent certainement le domaine où l'expertise de l'État en matière de connaissance et gestion du territoire s'inscrit et s'élabore de manière affinée. Le ministère des ressources naturelles se définit en tant que gestionnaire du domaine de l'État et responsable du développement du territoire et de ses ressources. Son expertise est constituée d'un savoir-faire et d'outils de gestion permettant au Québec de gérer adéquatement son territoire. De plus, c'est sous l'angle de la gestion des ressources naturelles que l'on retrouve des considérations régionales telles l'harmonisation des usages, le partenariat avec le milieu régional et les entreprises privées, etc. C'est le domaine de la gestion des ressources naturelles qui est le plus souvent associé à la notion d'occupation du territoire et d'expertise du Québec en matière territoriale.

<http://www.mern.gouv.qc.ca/territoire/expertise/index.jsp>

En matière de ressources naturelles, le gouvernement du Québec reconnaît la complexité suscitée par le découpage administratif de la région de la Gaspésie-Les Îles qui porte en elle une forte disparité en termes de territoire public et de défis économiques. Y est également souligné que les impacts de ce même découpage ne tiennent pas compte des enjeux de développement ni de la saisie de données traités par divers ministères où sont associés Gaspésie et Bas-St-Laurent, ce qui a pour effet que certaines réalités de la Gaspésie ne se trouvent pas prises en compte. Un encouragement soutenu est formulé pour diversifier l'économie, harmoniser les usages dans l'aménagement du territoire. Le diagnostic de l'État quant au phénomène de l'éloignement et ses divers enjeux s'exprime comme suit: *«Située à l'extrémité est de la province, la région se trouve éloignée des grands centres urbains vers lesquels sa population émigre de plus en plus. Faisant face à l'exode de ses jeunes, la population régionale est moins scolarisée et vieillie plus rapidement que partout ailleurs au Québec. Cela réduit la participation active de l'individu à la vie sociale et, par conséquent, restreint le dynamisme qui favoriserait l'enrichissement collectif.»* On y souligne également l'absence d'une capitale régionale, la variabilité dans la gouvernance des diverses MRC et la nécessité d'une concertation interrégionale accentuée.

La page d'accueil du ministère des ressources naturelles répertorie les ressources concernées, cependant, tout comme pour le gouvernement du Canada, la pêche ne figure pas parmi ces ressources. Néanmoins, dans la page du ministère consacrée à la région Gaspésie-Îles, une certaine ambiguïté subsiste à cet égard : *«Comme dans plusieurs régions du Québec, la région cherche à développer de nouveaux créneaux liés aux ressources naturelles dont la demande est en forte croissance : vents, produits agroforestiers, etc. Ces créneaux s'ajoutent aux créneaux traditionnels que sont la forêt, les mines et la pêche.»* La relation de l'État québécois à la Gaspésie-Les Îles, en termes de région-ressource, soulève diverses problématiques qui pourraient indirectement se voir impliquées dans la prise en charge des surcoûts.

<http://www.mern.gouv.qc.ca/gaspesie-iles-de-la-madeleine/region/portrait.jsp>

9. Surcoût

Un surcoût est un coût additionnel supporté par les agents économiques d'une région. Il peut être commun à toutes les régions présentant des caractéristiques socio-économiques semblables (par exemple, démographie, taux de chômage, etc.). Le surcoût expliquerait pourquoi la population d'une région stagne ou diminue, ou encore a un taux de chômage plus élevé que la moyenne nationale. À l'inverse, une décroissance de la population, un taux de chômage élevé, sont autant d'indices du faible dynamisme de l'économie d'une région, de la difficulté à attirer des activités économiques, d'un faible niveau de concurrence, de la difficulté à bénéficier d'économies de volume dans le transport, notamment. Les surcoûts alimentent les surcoûts, en quelque sorte.

Le fait d'atteindre des niveaux équivalents pour quelques grandes variables macroéconomiques comme le taux d'activité, le taux de chômage, le revenu par habitant, n'implique pas que les surcoûts sont identiques partout en nature et en valeur. Les agents économiques s'adaptent à ces surcoûts. Les possibilités d'adaptation dépendent des opportunités offertes par les milieux. Ces opportunités sont des combinaisons complexes de savoir-faire, de disponibilité en ressources naturelles, d'accès à un marché, etc. C'est donc par une compréhension fine des économies régionales qu'on peut identifier comment les agents économiques peuvent compenser les surcoûts.

Sur le plan économique, on peut envisager dans la région administrative Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine au moins deux économies régionales : une économie continentale périphérique gaspésienne et une économie ultramarine madelienne. Les deux économies sont fortement marquées par la grande saisonnalité de leurs principales activités, mais l'une peut aussi, par exemple, miser sur une activité forestière impossible pour l'autre. Dans l'une on peut envisager un approvisionnement en marchandise par voie terrestre seulement, ce qui n'est pas envisageable dans l'autre. En Gaspésie, le coût de l'approvisionnement en eau potable, du traitement des eaux usées et des déchets subit la conséquence de la faible densité démographique, tout comme dans l'économie insulaire. Cependant, dans cette dernière il est difficilement envisageable d'aller puiser l'eau potable dans un autre secteur géographique et le traitement des déchets et des eaux usées est limité par l'espace disponible. Toutes ces contraintes se traduisent par des surcoûts : en milieu insulaire plus qu'ailleurs il faut surveiller et limiter l'utilisation de la nappe phréatique ce qui peut limiter le développement de certaines activités, freiner le développement régional et donc alimenter les surcoûts.

10. Vision d'une gestion intégrée et régionalisée

La vision d'une gestion intégrée et régionalisée promue par le gouvernement du Québec et mise de l'avant par le ministère des ressources naturelles se veut une gestion qui fournit aux régions un cadre de cohésion pour mettre en valeur leurs ressources et créer de la richesse, conformément au souhait des acteurs régionaux. Elle prône un rôle plus important des régions dans la gestion des ressources naturelles et du territoire afin qu'en bénéficiant d'une plus grande autonomie dans les choix et les priorités qu'elles souhaitent mettre de l'avant, elles s'associent ainsi à la mise en valeur des ressources naturelles et du territoire qui sont au cœur de leur développement économique et social. Hausser le dynamisme et l'attractivité d'une région est donc l'objectif visé dans l'adoption d'une telle gestion par le gouvernement du Québec par le biais du ministère des ressources naturelles.

<http://www.mern.gouv.qc.ca/regions/approche/index.jsp>

BIBLIOGRAPHIE CLASSIQUE

BDL conseillers en administration. 2007. Impact du coût de transport sur certains biens de consommation vendus au Nunavik. Rapport réalisé pour le ministère des transports du Québec. 136p.

Jean, Bruno. 2012. Les territoires ruraux au Québec : vers un modèle de développement territorial durable. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 2012-4, p. 649-672. <http://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2012-4-page-649.htm>

Jean, Bruno. Stève Dionne et Lawrence Desrosiers. 2009. *Comprendre le Québec rural*. Rimouski: Chaire de recherche du Canada en développement rural - GRIDEQ - CRDT, 79 p. <http://semaphore.uqar.ca/446/>

Jean, Bruno. et Stève Dionne. 2007. La ruralité entre les appréciations statistiques et les représentations sociales : comprendre la reconfiguration socio-spatiale des territoires ruraux québécois. *Norois* vol. 202, no. 1, p. 9-19. <http://noris.revues.org/1599>

Jean, Bruno. 2006. «Les dangers de la décentralisation gouvernementale». *Organisations et Territoires*, vol. 15, no 2.

Conference Board du Canada. 2009. Les communautés rurales. L'autre moteur économique du Québec. Rapport préparé pour le Groupe de travail sur la complémentarité rurale urbaine. 140p.

Ernatus, H. 2009. Performance des entreprises dans une petite économie insulaire de la Caraïbe : le cas de la Gaudeloupe. Thèse Économies et finances. Université Panthéon-Sorbonne-Paris I. 336p.

Eurisles. Nd. Indicateurs statistiques de disparité régionale engendrée par l'insularité et l'ultrapériphéricité. Eurisles. 53p.

Fréchet, G. A. Lechaume et al. La pauvreté, les inégalités et l'exclusion au Québec : état de la situation 2013. CEPE, 84p.
Bellavance, M. et A. Morin. 2008. Le faible revenu au Québec : un état de situation. CEPE. 29p.

Gasse, Y. et M. Tremblay. 2005. Enquête sur les besoins prioritaires des entreprises de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine. Rapport sommaire. Université Laval. 5p.

Godfrey Baldacchino and David Milne. 2000. Lessons from the political economy of small islands. The Resourcefulness of Jurisdiction, Institute of Island Studies. 267p.

Godfrey Baldacchino. 2007. Bridging Islands, The Impact of Fixed Links. The Acorn Press Charlettetown. 284p.

Godfrey Baldacchino, Robert Greenwood. 1998. Competing Strategies of Socio-Economic Development for Small Islands. An Island Series. , Volume 2. University of Prince Edward Island Charlettetown. Prince Edward Island, Canada. 384p.

- Gombaudo, Stéphane. 2007. Îles, insularité et îléité. Le relativisme dans l'étude des espaces archipélagiques. Thèse en Géographie. Université de la Réunion. 1102p.
- KPMG. 2007. Analyse de l'impact des mesures fiscales actuelles accordées aux entreprises des régions ressources sur les entreprises des régions centrales et de leurs conséquences à court, moyen et long terme sur l'économie du Québec. KPMG. 104p.
- Nicolas, T. 2005. L'hypo-insularité, une nouvelle condition insulaire : l'exemple des Antilles françaises. L'Espace géographique, 2005/4 tome 35. Pp.329-341.
- Labrie, V. et A. Noël. 2009. Pendre la mesure de la pauvreté. Avis au ministre. Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion. 86p.
- Blancher, J. chargé de projet. 2012. Étude comparative sur le coût de la vie entre Montréal, Victoriaville et sa région. Carrefour jeunesse-emploi Arthabaska. 75p.
- Lino Briguglio, Gordon Cordina, Eliawony J. Kisanga. 2006. Building the Economic Resilience of Small States. Island and Small States Institute of the University of Malta, Malta and the Commonwealth Secretariat, London. 304p.
- Proulx, M.U. (éditeur). 2009. La richesse des régions. Numéro thématique de la revue Organisations et Territoires, vol. 18, no 2.
- Proulx, M.U. 2009. Territoires émergents et cohérence sur l'espace Québec. Cahiers de géographie du Québec, vol. 53, no 149, pp. 177-196.
- Proulx, M.U. 2008. L'appropriation, composante de la gouvernance territoriale au Québec. Revue canadienne des sciences régionales, vol. XXXI, no 3, pp. 581-600.
- Proulx, M.U. 2007. L'exploitation des ressources du territoire ». De Koninck, M.C. Territoires, le Québec, Éditions MultiMondes, Musée de la civilisation, Québec.
- Proulx, M.U. (éditeur) 2006. La décentralisation au Québec. Numéro thématique de la revue Organisations et Territoires, vol 15, no 2.
- Proulx, M.U. et Tremblay, D. 2006. Marketing territorial et positionnement mondial. Revue Géographie, économie, société, vol. 8, no 2, avril-juin, pp 239-255.
- Roy, J. et J._E. Poitras. 2010. L'impact des coûts de transport sur la compétitivité des entreprises québécoises. Cirano. Rapport de projet. 38p.
- Tagliani, F. (éd.) 2011. Insularité et développement durable. IRD, Marseille. 554p.

BIBLIOGRAPHIE ANNOTÉE

Cette bibliographie ne se veut pas exhaustive. Son but se résume à se pencher plus en profondeur sur certains éléments ou réalités auxquels réfère l'étude sur les surcoûts et qui ont été traités par diverses publications ou sites d'instances officielles.

1. Aides, subventions, crédits d'impôts, fiscalité, transferts gouvernementaux

- 1.1. *Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : le revenu du marché le plus faible au Québec*, Le Québec Économique, Cirano, données de 2012. Repéré à http://qe.cirano.qc.ca/theme/regions/les_regions_peripheriques/gaspesie_iles_de_la_madeleine

Présentation d'un profil régional par le biais de divers indicateurs et secteurs économiques et illustrant entre autres le degré de dépendance économique de la région de même que les diverses mesures d'atténuation en vigueur: « *Dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en 2012, le revenu du marché par habitant, à 21 078 \$, était de 29,7 % plus faible que dans l'ensemble du Québec. Malgré des transferts plus élevés et des impôts payés moins élevés, le revenu disponible (23 276 \$) y était de 11,7 % plus faible que dans l'ensemble du Québec. Ainsi, bien que l'intervention de l'État par le biais des transferts et des impôts ne comble pas tout l'écart de revenu, ce dernier s'en trouve tout de même réduit de 8 points de pourcentage.* »

- 1.2. *Programme Levier – Appui au développement de l'industrie de la transformation alimentaire*, Ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation. Repéré à <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Transformation/md/programmesliste/listealpha/Pages/Levier.aspx>

Développer la compétitivité de cette industrie dans un contexte de mondialisation, telle est la préoccupation servant de base à cette stratégie pour formuler des mesures de gestion, de développement et de relève entrepreneuriale.

- 1.3. *Mémoire*. Par la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue et présenté à la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, 2014. Repéré à http://www.conferenceregionale.ca/documents/publications/memoire_commission_examen_fiscalite_20141010.pdf

Ce document se penche sur les mesures de régulation dans l'occupation du territoire en région d'Abitibi-Témiscamingue en s'inspirant de l'esprit de la Loi sur l'Occupation du territoire. En plus de tenir compte de l'éloignement, le mémoire plaide pour une modulation de l'aide offerte aux régions en raison des écarts de développement entre les régions qui sont aux prises avec d'importants défis structurels et conjoncturels, telles la démographie, la scolarisation et la diversification de leurs économies. Le mémoire fait valoir que les disparités entre les régions administratives ainsi que la diversité des réalités à l'intérieur d'une même région conditionnent des défis structurels différents. Un des arguments consiste à sensibiliser l'État à des réalités qui comportent des défis géographiques et économiques particuliers devant se refléter dans ses mesures ou

interventions. Le mémoire pose un regard critique sur la notion de distance kilométrique à la base du découpage territoriale visant à déterminer les mesures d'aide aux régions : «*Il est difficile de concevoir qu'une mesure pourrait s'appliquer à 100 % à quelques kilomètres d'un endroit où elle ne s'applique pas du tout, seulement parce qu'il s'agit de deux régions administratives distinctes.*»

1.4. *La Porte Continentale Ontario-Québec*, Gouvernement du Canada. Repéré à <http://www.portecontinentale.ca/index2.html>

Dans le but d'illustrer la vision de rapprochements politiques, économiques et culturels énoncée dans notre étude des surcoûts, il nous a semblé pertinent de citer les initiatives politiques tant au plan fédéral qu'au plan d'un partenariat fédéral-provincial en matière de commerce international, d'échanges intérieurs et du commerce extérieur entre partenaires commerciaux. L'établissement de portes et corridors commerciaux stratégiques vise à faciliter les modalités de transport impliquées dans la circulation de biens et marchandises entre divers espaces géographiques soit par le financement ou par des protocoles d'entente favorisant les importateurs et exportateurs.

Cette collaboration de paliers gouvernementaux autour d'une stratégie globale touchant les infrastructures, les politiques et la réglementation pour appuyer le commerce international illustre qu'une mobilisation partagée et fondée sur le souci de la compétitivité économique peut donner lieu à des rapprochements efficaces et prometteurs. Elle permet de saisir une conception du territoire où les limites géographiques peuvent être estompées avantageusement au profit d'une compétitivité économique perçue globalement, tant au plan provincial que fédéral par un partenariat avec les entreprises et industries concernées. Pour *la Porte canadienne de l'Atlantique*, se référer à <http://www.laportedentreedelatlantique.gc.ca/a-propos.html>

1.5. *Nutrition Nord Canada*, Gouvernement du Canada. Repéré à <http://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1415385762263/1415385790537>

Suite à la dissolution du programme fédéral de subvention du transport de marchandises visant à atténuer le prix des aliments, un nouveau programme de subvention du transport de marchandises a vu le jour *Nutrition Nord Canada* (programme fédéral pour lutter contre le prix élevé des aliments dans les trois territoires du Canada et dans le Nord de plusieurs provinces). Il s'agit d'un programme de contribution du gouvernement du Canada qui vise à faciliter l'accès des résidents du Nord vivant dans des collectivités isolées à des aliments périssables nutritifs en accordant des subventions aux détaillants afin de rapprocher les prix des denrées de ceux en vigueur dans le reste du pays. NCC fait partie de la Stratégie pour le Nord du gouvernement du Canada. Le Rapport du Vérificateur Général a cependant mis en doute la valeur de ce programme en demandant si l'argent fourni aux détaillants allait vraiment dans les poches des consommateurs.

1.6. *Subventions et financement du gouvernement*, Réseau entreprises du Canada, Gouvernement du Canada. Repéré à <http://www.canadabusiness.ca/fra/page/2848/>

Ce répertoire permet de survoler les divers aspects des activités économiques et culturelles auxquelles des aides sont affectées dans chaque province canadienne. Cette vue d'ensemble montre une variabilité dans le spectre des champs d'activités auxquelles chaque province se montre sensible. Mentionnons à titre d'exemple : pour le Yukon un Fonds d'aide à

la tournée (pour artistes) ; pour le Nunavut une Subvention pour le transport des pêches commerciales ; le Programme de l'implantation des technologies de l'information pour les entreprises axées sur l'exportation de l'Île-du-Prince-Édouard ; le Programme sur les techniques et les nouvelles occasions de pêche pour Terre-Neuve-et-Labrador.

- 1.7. *Organismes régionaux de promotion à l'exportation (ORPEX)* : (soutien, accompagnement, facilitateurs auprès des instances gouvernementales, etc.)

<http://www.ciquebec.ca/services/>

Parmi les membres ORPEX, le membre correspondant à Gaspésie- Îles-de-la-Madeline est : GIMXPORT (Soutien à l'exportation et à la commercialisation hors région). ORPEX dispose d'un conseiller en logistique de transport.

<http://www.ciquebec.ca/membre/gimxport/>

<http://gimxport.org/>

- 1.8. *Gaspésie-régions maritimes : Un crédit d'impôt remboursable calculé sur la masse salariale totale admissible*. Le taux varie selon le secteur d'activité :

18 % (16 % pour l'année civile 2015) pour la transformation des produits de la mer ou

36 % (32 % pour l'année civile 2015) pour la biotechnologie marine et la mariculture.

Pour tout autre secteur d'activités, un crédit d'impôt remboursable équivalant à 18 % (16 % pour l'année civile 2015) de l'augmentation de la masse salariale admissible.

<http://www.investquebec.com/quebec/fr/produits-financiers/pme-et-grandes-entreprises/credit-d-impot/gaspesie-et-regions-maritimes.html>

- 1.9. *Gouvernement provincial : programmes d'aide ou de stratégie pour les Maritimes*: Afin de favoriser le transport de marchandises par la voie navigable, un gouvernement libéral québécois mettra en place des incitatifs :

En reconduisant tout d'abord les programmes qui ne sont plus en place, soit le Programme d'aide à l'intégration modale (PAIM), qui s'est terminé le 31 mars 2013, et le PAREGES, mentionnés à l'axe d'intervention no 2, et en les bonifiant d'un crédit d'impôt dont les entreprises pourront bénéficier si elles choisissent le transport maritime plutôt qu'un autre mode de transport. Un gouvernement libéral accordera un financement récurrent à la Table sur le transport maritime courte distance, créée en 2004 à la suite d'une recommandation du Forum de concertation sur le transport maritime, afin d'en assurer l'efficacité et pour qu'elle soutienne le gouvernement dans la mise en œuvre de la stratégie.

Relancer le cabotage au Québec : Le cabotage consiste à transporter les marchandises, les ressources naturelles, les véhicules ou les personnes par navire battant pavillon canadien à partir ou à destination d'au moins un port du Québec. Le transport doit nécessairement s'exercer dans le système Saint-Laurent-Grands Lacs, l'Arctique ou les provinces de l'Atlantique. <http://plq.org/pdf/strategie-maritime.pdf>

- 1.10. *Marketing international de la Porte de l'Atlantique*, Programmes de Transports Canada : Cadre de politique national sur les portes et les corridors commerciaux stratégiques : financement allant jusqu'à 50 % des dépenses admissibles pour les projets promouvant les avantages de la Porte d'entrée et du corridor de commerce de l'Atlantique aux importateurs et exportateurs. La promotion du commerce international et le marketing sont des éléments essentiels de la Stratégie sur la Porte et le Corridor de commerce de l'Atlantique.

<http://www.laportedentreedelatlantique.gc.ca/index2.html>

<http://www.laportedentreedelatlantique.gc.ca/a-propos.html>

2. Compétitivité économique

- 2.1. *Pourquoi les étudiants de régions rurales montrent des aspirations scolaires plus faibles que ceux provenant de régions urbaines? Une explication basée sur une perspective motivationnelle et relationnelle*. Par David Litalien, dans le cadre de la Maîtrise en sciences de l'orientation, Université Laval, 2008. Repéré à :

<http://theses.ulaval.ca/archimede/fichiers/25258/25258.html>

L'auteur se place dans le contexte de mondialisation et de ses exigences en main d'œuvre qualifiée pour interroger l'aspiration des jeunes en régions rurales à poursuivre des études universitaires en s'appuyant sur une revue bibliographique exhaustive des recherches effectuées sur le sujet. En regard des disparités régionales (classifiées en rural et urbain et tenant compte de l'éloignement), l'auteur se penche sur le constat de faibles aspirations scolaires en régions éloignées, particulièrement en régions rurales isolées, et tente d'identifier les déterminants impliqués dans l'aspiration à poursuivre des études universitaires.

Il fait pour cela appel à des dimensions telles le sentiment d'appartenance sociale, le degré d'accessibilité des infrastructures en termes de mobilité sociale ainsi que la contrainte à la migration lui étant particulièrement associée et l'accès à des emplois de qualité. Il fait valoir qu'en régions rurales éloignées, le sentiment d'appartenance et l'engagement à la communauté sont généralement privilégiés face au choix de migrer, que cette valeur s'applique autant aux parents qu'aux jeunes dans des décisions scolaires ou occupationnelles. L'auteur souligne donc l'impact du problème d'accessibilité à des études supérieures en régions rurales éloignées sur la compétitivité économique de la région et ses répercussions sur les indicateurs de santé, de bien-être et d'espérance de vie directement corrélés à la scolarisation.

- 2.2. *La contribution économique des cégeps et des centres collégiaux de transfert de technologies*. Étude réalisée par KPMG-SECOR. Étude commandée par la Fédération des cégeps et le Réseau TransTech, 2014. Repérée à :

http://www.fedecegeps.gc.ca/wp-content/uploads/2014/11/KPMG-SECOR_La-contribution-%C3%A9conomique-des-c%C3%A9geps-et-des-CCTT.pdf

Cette étude survole l'ensemble des régions du Québec et s'interroge sur le rôle d'acteur socioéconomique de ces établissements au sein de leur région respective. En ce qui a trait à la région de la Gaspésie et des Îles, le Cégep de la Gaspésie et des Îles et ses trois centres collégiaux de transfert de technologie que sont le Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD-CCTT PSN), le TechnoCentre éolien (CCTT en énergie éolienne) et Merinov

(CCTT des pêches) constituent, selon cette étude, un apport substantiel à l'économie régionale et contribuent au renforcement stratégique des entreprises et organisations dans la région et au Québec. On y souligne des apports majeurs comme l'accès à la formation supérieure, la formation de la main-d'œuvre pour les entreprises de la région et la rétention des jeunes sur le territoire, et également le fait qu'il fut l'un des premiers établissements collégiaux à instaurer le télé-enseignement et en développant la formation à distance. «*Fait intéressant, dans une autre publication, le rapport Demers, il est indiqué « Bien que ce ne soit pas leur mission première, les collèges sont au nombre des acteurs influençant l'occupation du territoire. Par les services qu'ils offrent à la population comme aux entreprises et par les emplois qu'ils procurent, ils contribuent au maintien de l'équilibre socio-économique et culturel de leur région*».

En 2012-2013, les CCTT associés au Cégep de la Gaspésie et des Îles ont collaboré avec 243 organisations, ont réalisé 215 projets, employé 127 personnes et disposé d'un budget de recherche et d'innovation de 6 664 850 \$. C'est ce qui a permis au Cégep de la Gaspésie et des Îles de se classer cette année, bon premier au Québec et 4e au Canada pour l'ampleur de ses activités de recherche.

Toutefois, il importe de mentionner la pression exercée sur le Cégep de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en raison d'une lutte constante pour la survie financière de même que les contraintes dans l'offre de services dues à l'absence d'une masse critique d'étudiants.

- 2.3. *Rapport sur les plans et les priorités 2006-2007*, L'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Repéré à <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2006-2007/cedqr-decrq/cedqr-decrq01-fra.asp>

Ce rapport nous permet de situer l'esprit qui a donné lieu aux orientations stratégiques du Canada en soutien aux régions du Québec confrontées aux nouvelles préoccupations économiques soulevées par la mondialisation. Il tente de définir les défis particuliers des collectivités vulnérables au Québec et propose des axes d'interventions ciblées de l'État visant à développer leur compétitivité économique selon qu'il s'agisse de collectivités mono-industrielles, rurales isolées et urbaines dévitalisées. Ce Plan Canadien intègre divers programmes dont le *Programme Initiatives régionales stratégiques*. Ce programme vise d'abord l'accroissement de la capacité technologique des régions pour favoriser l'utilisation des technologies les plus appropriées et leur adaptation par la PME, il contribue à mettre en valeur le potentiel d'attraction touristique des régions, en plus d'augmenter la capacité d'attraction d'activités à caractère international, et permet, en outre, d'appuyer les régions dans leurs efforts d'adaptation au nouvel environnement économique mondial, notamment en milieu rural; le *Programme de développement des collectivités*, et enfin le *Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine* (Ce dernier programme a pris fin au mois d'août 2005).

Ce document énumère certains rapprochements sous forme de protocoles ou d'ententes Canada-Québec ou Canada-municipalités en matière de compétitivité économique. Les orientations des programmes d'aide proposés aux régions éloignées du Québec sont basées sur des diagnostics des collectivités vulnérables et, plus pertinemment pour notre étude sur les surcoûts, les collectivités des territoires périphériques. En regard des caractéristiques de ces types de territoires, ce

plan préconise diverses approches dont la reconversion et la diversification de la base économique, la transition vers l'accroissement de la valeur ajoutée des activités de transformation et de production. On y souligne par ailleurs une dimension stratégique pour la compétitivité des régions rurales isolées : «*Certaines régions mettent à contribution leur université pour se développer : Saguenay (Chicoutimi - UQAC), Abitibi-Témiscamingue (Rouyn-Noranda - UQAT) et le Bas-Saint-Laurent (Rimouski - UQAR). Les villes universitaires des territoires périphériques sont étroitement liées aux activités économiques basées sur l'utilisation des ressources naturelles de leur région et jouent un rôle central dans le système d'innovation de ces territoires. Ces villes (universitaires) sont également des centres économiques, financiers et commerciaux pour les communautés et les régions à proximité.*»

La mission de l'Agence est de promouvoir un développement économique régional intégré et à long terme et favoriser la coopération et la complémentarité avec le Québec et les collectivités du Québec, améliorant ainsi la vie des citoyens par des investissements en développement régional qui répondent aux besoins des régions, des collectivités et des entreprises et les aident à s'adapter aux défis de l'économie mondiale. Ce Plan Canadien, dans l'élaboration de sa mission et de son approche du développement régional, présente certaines similitudes avec une vision de rapprochements économiques, politiques et culturels. Il est par ailleurs très détaillé au plan de ses interventions qui, dans ce document, se projettent jusqu'en 2009. Nous pouvons repérer les axes d'actions stratégiques de l'Agence pour 2015 à <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/agence/agence.html>

- 2.4. *L'industrie du homard au Québec – Comprendre l'évolution du prix au débarquement et ses différents déterminants.* Par Félicien Hitayezu et Rabia Siga Sow. Étude réalisée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries, et de l'Alimentation, 2014. Repérée à http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Industrie_%20homard_auQuebec.pdf

Cette étude situe son analyse dans le contexte de l'offre du homard dans le contexte nord-américain. Elle se penche sur les facteurs impliqués dans la compétitivité de la pêche au homard en provinces maritimes. Nous nous sommes intéressés plus spécialement au positionnement de ce secteur d'activité en regard des Îles-de-la-Madeleine. Cette étude semble démontrer les conditions nécessaires de l'ouverture de marché dont les coûts de transport impliqués dans un marché d'exportation ouvert à la concurrence, l'utilisation de prix pondérés pour payer les pêcheurs dans les Maritimes, le positionnement stratégique d'une industrie basée sur le homard frais et la popularité croissante du marché du homard transformé qui pose un contraste avec le déclin du nombre d'établissements de transformation du homard dans les Maritimes. Cette étude illustre que les stratégies économiques régionales doivent tenir compte des contextes économiques, tant dans leur ouverture que dans la recherche de possibles initiatives, ententes ou protocoles susceptibles de favoriser un meilleur alignement de l'économie régionale.

Dans sa page dédiée à la *Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, le MAPAQ établit un profil régional économique qui permet entre autres de saisir le défi majeur de la commercialisation et la distribution des produits, en particulier pour les entreprises bio-alimentaires, en raison des grandes distances à parcourir et de l'éloignement des marchés. Il est possible de consulter cette page ainsi que ses divers tableaux et données statistiques à http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Publications/Profilregionalbioalimentaire_GaspesielleMadeleine.pdf

- 2.5. *Le fléau de la non-diversification*, Article rédigé par Peter G. Hall, Rubrique "Blogues-propos de la semaine", Exportateurs avertis, 2015. Repéré à <http://exportateursavertis.ca/le-fleau-de-la-non-diversification/>

Dans un plaidoyer en faveur de l'ouverture économique, l'auteur se penche sur la question de l'exportation et identifie la part de diversification des marchés canadiens et l'importance d'une telle diversification des industries tant pour les produits que pour les marchés. Il fait pour cela un bilan rapide en fonction des types d'industrie. Nous avons également cru bon retenir de cet article que l'industrie bioalimentaire se caractérise par une bonne diversification et qu'en termes de positionnement dans le contexte de croissance mondiale, l'industrie des produits de la mer conditionnés est passée de 8 à 24%. L'auteur conclue sur l'importance d'une ouverture à l'exportation qui se fasse non seulement en termes de proximité de marchés mais aussi en privilégiant des économies dynamiques et prometteuses.

- 2.6. «*Aucun consommateur laissé pour compte: une politique canadienne d'abordabilité des services de communications à l'ère numérique*». Industrie Canada, Le Bureau de la consommation, Centre pour la défense de l'intérêt public. <http://www.ic.gc.ca/eic/site/oca-bc.nsf/fra/ca02835.html>

Le but de cette étude du Centre pour la défense de l'intérêt public (PIAC) est d'examiner et proposer une politique d'abordabilité des services de communications au Canada, et chercher à définir l'enjeu de l'abordabilité à l'ère numérique du point de vue du consommateur. Le PIAC a recueilli et comparé les définitions de l'« abordabilité » des services de communications dont se servent les groupes de revendications et les parties gouvernementales intéressées, dans le but de déterminer si ces définitions sont encore utiles à l'ère des technologies des communications numériques.

Article faisant référence à cette étude : «Internet et téléphone: des services devenus essentiels pour les Canadiens», publié le 23 mars dans la Presse canadienne, Ottawa, auteur Terry Pedwell, dont voici un extrait : «Dans un rapport publié lundi, le Centre pour la défense de l'intérêt public (CDIP) recommande à Ottawa qu'une clause pour des services universels de téléphonie cellulaire et d'Internet soit incluse dans la Loi sur les télécommunications.» «Le rapport recommande au gouvernement d'adopter des règles d'abordabilité, de sorte que les coûts moyens pour les communications se situent entre 4 % et 6 % du revenu familial.»

Afin de souligner le fait que les consommateurs consultés dans cette étude estiment désormais les services de télécommunications comme étant des services essentiels, l'auteur de l'article cite une des constatations du rapport : «Certains consommateurs étaient même disposés à réduire leurs dépenses de base, y compris les denrées alimentaires, les vêtements et les soins de santé, plutôt que d'annuler leurs services de communication».

<http://affaires.lapresse.ca/economie/medias-et-telecoms/201503/23/01-4854782-internet-et-telephone-des-services-devenus-essentiels-pour-les-canadiens.php>

Cette étude est également citée dans un article de La Presse du 23 mars 2015 intitulé : «Internet et le téléphone deviennent des services vitaux pour les Canadiens»

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2015/03/23/002-internet-telephone-services-essentiels-canadiens-rapport-cdip.shtml>

- 2.7. *REPARTI (regroupement stratégique pour l'étude des environnements partagés intelligents répartis)*. REPARTI regroupe des chercheurs provenant de l'Université Laval, l'Université McGill, l'Université de Montréal, l'École Polytechnique de Montréal, l'Université de Sherbrooke et l'Université du Québec à Rimouski. Fonds de recherche Nature et technologies, 2011. Repéré à http://www.frqnt.gouv.qc.ca/regroupementsStrategiques/pdf/Fiches_RS_2011_2012/REPARTI.pdf

«La mission de REPARTI est d'étudier, de concevoir et d'exploiter les environnements partagés intelligents répartis pour améliorer la qualité de vie des utilisateurs en atténuant les effets de leur distribution géographique. Nous entendons par « environnement » un milieu complexe dans lequel les personnes travaillent ou, plus généralement, collaborent à un but commun. Durant l'ère préindustrielle, l'homme concevait des outils pour agir sur son environnement. Durant l'ère industrielle, l'homme a raffiné et mécanisé ces outils pour augmenter sa productivité et favoriser ses déplacements. Malgré ces progrès, l'homme ne peut interagir qu'avec des personnes et des environnements situés dans le même lieu physique que lui. Le 20e siècle prend fin avec l'ère de l'information durant laquelle le téléphone, la télévision, l'ordinateur et Internet élargissent l'espace d'interaction de l'homme. L'environnement naturel de l'ère industrielle s'enrichit car il ne réfère plus à un seul lieu physique tangible, mais plutôt à un lieu comportant une composante immatérielle partagée par les différents participants d'un échange (ex. conversation téléphonique). Cet environnement enrichi demeure néanmoins passif, c'est-à-dire qu'il sollicite rarement tous les sens des participants humains et n'est pas partie prenante de l'interaction.

En ce début de 21e siècle, avec la disponibilité de réseaux de communication à haute vitesse et d'ordinateurs puissants, l'homme a l'opportunité de transformer cet environnement enrichi passif en un environnement intelligent capable d'offrir à des participants une interaction dynamique dans un lieu qu'ils partagent, même s'ils sont eux-mêmes situés dans plusieurs lieux physiques différents. Cette opportunité ne peut être saisie qu'en se consacrant à des recherches intensives fondamentales et appliquées pour maîtriser les contraintes de l'éloignement physique et l'imperfection des technologies.»

On peut trouver de plus amples informations à ces adresses :

http://www2.ulaval.ca/fileadmin/ulaval_ca/Images/recherche/bd/regroupement/fiche/304.html

http://www2.ulaval.ca/fileadmin/ulaval_ca/Images/recherche/bd/chercheur/fiche/3617.html

- 2.8. *Indice du commerce électronique au Québec (ICEQ) - 2014-2015* – Résultats parus en mars 2015. Les données phare sur les habitudes d'achat en ligne des adultes québécois en 2014-2015 révèlent que le commerce électronique est bien ancré dans les habitudes en ligne des adultes québécois. Cependant, même si un Québécois sur deux achète en ligne en 2015, les achats sont effectués majoritairement à l'extérieur de la province. Repéré à <http://www.cefrqo.qc.ca/publications/commerce-electronique-services-bancaires/indice-commerce-electronique-au-quebec-iceq-2014-2015/>

2.9. Indice d'accès à l'eau permettant de comprendre la capacité de développement d'une région en raison de son accès équitable aux sources d'eau potables.

<http://www.veoliawatertechnologies.ca/fr/developpement/indice-ea/>

3. Économie

3.1. *Panorama des régions du Québec Édition 2012, Institut de la Statistique du Québec*. Repéré à

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2012.pdf>

Ce panorama contient les statistiques compilées jusqu'à 2012. Pour des données actualisées jusqu'en 2014, veuillez consulter le site de l'Institut à: <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions.html>

Pour les besoins de notre étude, nous avons cru pertinent de référer à ce document qui, bien qu'il ne soit pas le plus récent à ce jour, contribue à mettre en lumière l'importance de la géographie dans l'approche des économistes afin de cerner plusieurs phénomènes économiques importants, le rôle de la situation géographique d'une région en tant que déterminant du développement économique local et son inférence sur la question de la convergence économique entre les régions du Québec. Ce document maintient une définition de l'éloignement en tant que handicap : les économistes s'intéressent donc à déterminer les régions moins développées parce que confrontées au handicap de l'éloignement. La détermination de ces régions fera l'objet de diverses méthodologies dans les critères d'un découpage territorial du territoire.

Ce document fut élaboré à partir d'une nouvelle méthodologie de découpage territorial en remplacement de celle en vigueur avant 2012. La reconnaissance d'un lien étroit existant entre régions éloignées et régions en difficulté avait eu lieu en 2007 par le Groupe de travail sur les aides fiscales aux régions ressources et à la nouvelle économie (GTAF), mandaté par le gouvernement du Québec. Il recommandait « *de définir l'aide aux régions moins développées en fonction de l'éloignement* », proposant un découpage territorial en fonction de zones concentriques définies dans des rayons de 200 km ou 300 km à partir du centre de trois régions métropolitaines du Québec (Montréal, Québec et Gatineau). L'importance de l'éloignement pour le développement économique était au cœur de cette méthodologie.

L'approche privilégiée par les économistes du Panorama des régions du Québec-Édition 2012 maintient que la géographie est un déterminant exogène du développement régional et persiste également dans une vision de régions ou d'économies "handicapées" par l'éloignement, mais ceux-ci s'attachent à formuler une méthodologie alternative plus fine dans la détermination des régions confrontées au handicap de l'éloignement. Ils proposent de mesurer l'accessibilité effective de chaque MRC québécoise par rapport à l'ensemble du marché québécois (ou nord-américain), définie selon des critères économiques objectifs.

L'indice de potentiel de marché est désormais défini par MRC et non par région administrative, la distance est mesurée par la distance routière effective en kilomètres, et non par la distance géodésique (ce qui tient compte de la disponibilité d'infrastructures routières rapides et directes dans une région) et enfin, tant la taille du marché accessible que l'éloignement

sont pris en compte. L'influence de la géographie économique est illustrée par des corrélations simples entre la mesure de potentiel de marché et des déterminants du développement des MRC : croissance des revenus et de la population, spécialisation et diversification industrielle, et entrepreneuriat. Le constat d'une corrélation généralement négative y est établi entre l'éloignement et le développement local, tout en reconnaissant l'existence de d'autres variables impliquées dans les conditions économiques d'une région (main-d'œuvre, fiscalité, capacité d'innovation, etc.).

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2012.pdf>

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2014.pdf>

- 3.2. *Région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Survol et prévisions économiques*. Desjardins, Études économiques, Vol. 9 Région 11, 2014. Repéré à <http://www.desjardins.com/ressources/pdf/eegasmad-f.pdf?resVer=1408367091000>

Principaux indicateurs économiques dans la région Gaspésie-Les îles comparés aux principaux indicateurs économiques du Québec et prévisions pour le futur de la région. Comparaisons interrégionales et survol des éléments sectoriels prospectifs de l'économie. On dresse le tableau de l'entrepreneuriat de la région en page 10 intitulé "En mode solutions" où des entrepreneurs de la région Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine font une recherche de solutions concrètes à dix problèmes spécifiques vécus par des entreprises provenant de milieux différents (encadré 2).

- 3.3. *Tournée de l'Indice entrepreneurial québécois 2015*, Présenté par Caisse de dépôt et placement du Québec, 2015. Repéré à http://www.entrepreneurship.qc.ca/tournee_indice

L'Indice entrepreneurial québécois (IEQ) de la Fondation est réalisé en partenariat avec l'Institut d'entrepreneuriat Banque Nationale | HEC Montréal. «Entreprendre : Partout pareil au Québec? Plusieurs villes et MRC du Québec prennent conscience de l'importance de l'entrepreneuriat. Cependant, les grands centres et régions vivent des dynamiques hétérogènes dont l'impact n'est pas négligeable sur le dynamisme entrepreneurial de la province... Comment jauger ce que sera notre futur entrepreneurial si ce n'est en analysant l'accompagnement aux entrepreneurs et la culture entrepreneuriale des régions? Avons-nous partout au Québec le même « terreau entrepreneurial »?

- 3.4. *Portrait global de l'entrepreneuriat dans la région de la Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine*. Par Nathaly Riverain, Marie-Ève Proulx, Marie-Christine Pota, Centre de vigie et de recherche sur la culture entrepreneuriale, Fondation de l'entrepreneurship, 2010. Repéré à <http://www.entrepreneurship.qc.ca/sites/default/files/images/Rapport%20Gasp%C3%A9sie-Iles-de-la-Madeleine.pdf>

Ce portrait est tiré des portraits entrepreneuriaux des régions 2010 : «Le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) nous a mandatés pour produire une série de rapports faisant état du Portrait global de l'entrepreneuriat dans 13 régions administratives du Québec. Réalisés à partir des données du Global Entrepreneurship Monitor (GEM) Canada portant sur les années 2004 à 2007, ces portraits demeurent une source très actuelle du dynamisme entrepreneurial des différentes régions administratives du Québec.»

- 3.5. *Enquête sur les besoins prioritaires des entreprises existantes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine*, Centre d'entrepreneuriat et de PME Université Laval. Réalisée par l'entreprise Léger Marketing mandatée par la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval dans le cadre des activités de la Chaire multifacultaire de recherche et d'intervention sur la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, 2004. Repérée à http://www.fsa.ulaval.ca/cepme/Articles&documents/Enquete_entreprise_Gaspesie_190905.pdf

L'entreprise Léger Marketing a été mandatée par la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval afin de réaliser une étude servant à évaluer les besoins des dirigeants d'entreprise et des entrepreneurs de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. L'étude fut réalisée au moyen d'entrevues téléphoniques auprès de 601 entreprises privées de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Portrait des besoins des entreprises par secteurs et par types de marchés, en matière d'expertise externe, transport, main d'œuvre et infrastructures, tels qu'exprimés par des entrepreneurs de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine: difficultés et solutions. Tout au long de l'étude, la distinction de Gaspésie et des Îles est soulignée: «*Le territoire de chacune constitue un monde en soi, différent par la topographie, l'histoire et le peuplement. (...) ces MRC, bien que faisant partie de la même région, vivent des situations qui ne sont pas toujours homogènes.*»

Cette étude montre, entre autres choses, de grandes variations quant au degré de difficultés rencontrées par les entreprises de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine liées à l'éloignement, distance et au transport, tant au sein des MRC du territoire de la Gaspésie qu'entre Gaspésie et les Îles. Elle s'attarde également à questionner ses dirigeants sur les solutions à de telles difficultés. L'étude contient 17 tableaux qui distinguent entre les entreprises de la Gaspésie et celles des Îles de même qu'une distinction est faite quant à la localisation des territoires touchés par la distance et les coûts de transports.

Par ailleurs, on y retrouve un portrait des entreprises, en fonction du type, de la taille, des entreprises en croissance et celles en décroissance, etc. de même que leur estimation en regard de leur présence sur les marchés extérieurs. En ce qui a trait aux besoins en expertise externe : «*Il semble que les services conseils soient de mise lorsqu'on se lance sur les marchés extérieurs; près de 60% des entreprises ayant fait le saut a utilisé les services d'un organisme (contrairement à 33% des entreprises locales).*»

Les perspectives de développement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine rapportées dans cette étude sont perçues, la plupart du temps, comme étant faibles. «*Dans la plupart des secteurs, les dirigeants considèrent que leur secteur d'activité se porte moins bien au niveau régional qu'au niveau national, particulièrement dans le domaine de la construction (3,70 contre 3,27 sur 5). Parmi les problèmes majeurs que rencontrent les entreprises de cette région on retrouve un bassin de population insuffisant (17%), la distance et les coûts de transport qui y sont associés (16%), le financement (14%) et la concurrence (14%). Pour les dirigeants interrogés, trois raisons majeures expliquent cette situation : l'éloignement géographique (19%), la faiblesse de l'activité économique (18%) et l'exode des jeunes (13%). À plus petite échelle, certains évoquent le manque de soutien et d'infrastructure (9%).*»

Les auteurs de l'étude font une nette distinction entre la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine quant aux secteurs économiques privilégiés, de même que sur le plan des marchés locaux, régionaux, provinciaux et internationaux occupés

par les entreprises. La distance et les coûts de transport impactent de façon variable les diverses MRC : *«Il va de soi que la distance et les coûts de transport affectent différemment les secteurs, selon la qualité des infrastructures et la localisation de ces derniers. Par exemple, aux Îles-de-la-Madeleine, la distance et les coûts de transport représentent la difficulté la plus importante. De plus, de manière générale, ce sont les secteurs de la production, de l'exploitation, de la transformation et de la production de même que la construction qui sont les plus touchés, secteurs représentant, comme il a été dit plus tôt, près de 22% des entreprises des Îles-de-la-Madeleine. (Parmi les MRC de la Gaspésie, c'est Côte-de-Gaspé qui se dit le plus affectée par cette problématique, suivi à moindre échelle de Bonaventure.)»*

- 3.6. *Étude sur les habitudes sociologiques et la culture du marché du travail de la main-d'œuvre régionale*, Chaire en entrepreneuriat et innovation, Chaire multifacultaire de recherche et d'intervention sur la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, Université Laval. Réalisée conjointement à une demande d'Emploi-Québec, par Yvon Gasse. Repérée à http://www4.fsa.ulaval.ca/files/content/sites/fsa/files/sections/La_recherche/chaieres_recherche/Entrepreneuriat_innovation/recherches_publications/rapportFSA06FINAL150611.pdf

Les difficultés à attirer et à retenir la main-d'œuvre ne font que commencer et elles risquent de s'accroître au cours des prochaines années, d'où la nécessité d'agir maintenant. Situation générale de la région, profil sociodémographique de la région, points de vue des intervenants en emploi, points de vue des travailleurs, perception du rôle de l'état. Plusieurs recommandations, dont : *«Développer une économie régionale moins axée sur les ressources naturelles et plus en lien avec les technologies de l'information et des communications, car moins dépendantes des distances.» «Effectuer un développement économique régional avec la base». La variabilité des problématiques selon les MRC est associée à la présence ou l'absence de bureaux gouvernementaux, et aux types de secteurs économiques valorisés. «Obstacle décrié de tous, le « mur-à-mur » des programmes (peu de mesures sont prises pour régionaliser les programmes, sinon selon le principe per capita; la non-écoute du gouvernement nuit à l'implantation de mesures faites sur mesure pour la région).» (...) «Plusieurs autres obstacles ont été mentionnés, notamment l'éloignement, la situation géographique et géophysique de la région.»*

- 3.7. *Enquête sur les besoins prioritaires des entreprises de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (Sommaire)*. Présenté par Yvon Gasse et Maripier Tremblay, Centre d'entrepreneuriat et de PME, Faculté des sciences de l'administration, Université Laval et réalisée dans le cadre des activités de la Chaire Multifacultaire de recherche et d'intervention sur la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, 2005. Repérée à

http://www.fsa.ulaval.ca/cepme/Articles&documents/Sommaire_Enquete_Gasp%C3%A9sie%2003-11-2005.pdf

- 3.8. *Portrait socioéconomique des régions du Québec, Édition 2012*, publication annuelle du Ministère des finances et de l'économie du Québec, préparée par Pascal Beaulieu avec la collaboration de Philippe Trempe sous la direction de Denise Lacroix. Repérée à http://www.ctemonteregie.ca/wp-content/uploads/2013/06/portrait_socioeconomique_2012.pdf

« Cette analyse interrégionale compte une quarantaine de sections, regroupées selon six grands thèmes : la démographie; le marché du travail; la structure industrielle; le secteur manufacturier; l'investissement et les conditions de vie. Chaque thème est enrichi de plusieurs indicateurs qui en éclairent diverses facettes. Ces derniers couvrent généralement des périodes de 5 à 10 ans afin de cerner les tendances fondamentales des différentes régions. »

L'analyse se présente sous forme de blocs régionaux : régions ressources, régions manufacturières, régions urbaines. Cette méthodologie comporte certains dangers : en effet, les données recueillies positionnent la région administrative de la Gaspésie-Les Îles dans le bloc régions-ressources avec, entre autres, le Nord-du-Québec, ce qui a un impact considérable sur les résultats et la mesure d'un profil régional pourtant différent à bien des égards. Tout comme pour la variabilité entre la Gaspésie et les Îles, la variabilité entre les régions-ressources tend parfois à déformer ou occulter les résultats.

Les divers tableaux offrent de nombreux exemples de données contradictoires soit qu'on les analyse par bloc régions-ressources ou par régions administratives : en page 34, le taux de travailleurs indépendants qui s'avère très bon dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine devient soudainement problématique si on retient le taux du bloc régions-ressources. Appliqué sur d'autres données, cela aura l'effet inverse, c'est-à-dire par exemple une estimation supérieure du taux de développement de la dite région administrative par un effet d'entraînement d'un fort développement dans le Nord-du-Québec. Ceci illustre l'importance, pour des décisions éclairées, d'affiner le portrait régional de la Gaspésie et des Îles.

Néanmoins, cette analyse permet de brosser un tableau des régions du Québec sous de nombreux angles statistiques et en tenant compte des tendances dans le temps. Elle catégorise également les municipalités régionales en termes de "rurales" et "urbaines". En page 13 du document, on y établit des prévisions inquiétantes pour 2026-2031 en ce qui concerne Gaspésie-Les Îles. En page 100, nous y trouvons des données sur les transferts gouvernementaux pour la région Gaspésie-Les Îles : La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine affichent la plus forte dépendance envers les transferts gouvernementaux (68,14 \$ et 55,30 \$ par tranche de 100 \$ de revenu d'emploi respectivement). Cependant, l'analyse de l'évolution dans le temps de la dépendance aux transferts est faite par bloc régions-ressources et nous apprend que : *« De 2005 à 2010, seules les régions manufacturières subissent une augmentation de leur dépendance à l'endroit des transferts gouvernementaux, relativement à l'ensemble du Québec, passant de 96,8 à 99,3. Les régions ressources et urbaines connaissent une baisse sensible de cette dépendance entre 2005 et 2010. »*

- 3.9. *Outil d'évaluation de projets potentiels de développement des ressources naturelles et du territoire des régions ressources du Québec.* Essai présenté par Laurie Dumas dans le cadre de sa Maîtrise en environnement, Université de Sherbrooke, 2014. Repéré à https://www.usherbrooke.ca/environnement/fileadmin/sites/environnement/documents/Essais_2014/Dumas_L_2014-06-30_.pdf

Par le biais d'une grille d'analyse multicritères, l'auteure propose d'évaluer l'intégration et de mesurer l'harmonisation des projets de développement et de mise en valeur des ressources naturelles en regard des choix régionaux de développement des ressources et du territoire de gestion. L'auteure dote ainsi les preneurs de décisions d'un outil susceptible de discriminer les projets en fonction de tels critères. Le champ d'application de cet outil se limite à 6 régions-ressources dont Gaspésie-Les Îles. En ce qui a trait à la région Gaspésie-Les Îles, l'auteur met en garde quant à la nécessité de tenir compte des

distinctions entre la Gaspésie et les Îles au plan de leurs caractéristiques et de leur économie, qui commandent selon elle de les traiter différemment. À cet effet, l'auteur cite un rapport de la CRÉGIM produit en 2010 où il est fait mention de la même recommandation.

- 3.10. *Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des entreprises de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine*, préparée par le Bureau de recherche Jolicoeur et Associés pour la Direction régionale Emploi-Québec Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2007

En plus de fournir un portrait exhaustif des employeurs présents sur le territoire, de leurs besoins en main d'œuvre, des types d'emploi et des tendances de l'économie, nous nous sommes penchés en particulier sur la section 5 du document qui parle des difficultés de recrutement rencontrées par la Gaspésie et Les îles de-la-Madeleine.

http://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Regions/Gaspesie-lles-de-la-Madelaine/11_etude_MO2007_rap_SERVICES_PUBLICS_CONSTRUCTION.pdf

- 3.11. *Renseignements sur les perspectives d'emploi au niveau local pour la période 2013-2015 – Région de Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine*, Guichet-Emplois, Gouvernement du Canada. Analyse régionale repérée à <http://www.guichetemplois.gc.ca/rapport-fra.do?region=0073&lang=fra&cnp=6242&action=final&s=2&source=8>

Concernant la période 2013-2015, cette analyse estime que les perspectives d'emploi seront acceptables dans la région de la Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine. Cependant, le portrait statistique tracé par cette analyse permet de mieux cerner les enjeux de ce diagnostic en fonction du profil d'entreprises, de secteurs économiques et de besoins en main d'œuvre caractérisant la région Gaspésie- Îles-de-la-Madeleine.

- 3.12. *Économie et droit des affaires de la Caraïbe et de la Guyane : contribution à la connaissance des droits et des économies de la Caraïbe et de la Guyane*, vol.2, Sous la direction de René Kiminou, Publibook, 2011. Repéré à https://books.google.ca/books?id=Nkv8ExilRWsC&pg=PA9&vq=mod%C3%A8le+petites+%C3%A9conomies&dq=mod%C3%A8le+petites+%C3%A9conomies&hl=fr&source=gbs_toc_r&cad=3#v=onepage&q=mod%C3%A8le%20petites%20%C3%A9conomies&f=false

Cette étude traite entre autres considérations des divers modèles d'analyse de performance économique des petites économies : MIRAB, PROFIT/SITE : les critères de performance : diversification, tourisme, les dynamiques à l'œuvre dans les économies et les sociétés ultramarines. Démonstrations des obstacles réels de ces économies et démonstrations que leur caractère de petites économies éloignées ou insulaires n'affecte pas la performance. Analyse des singularités insulaires et l'analyse des déséquilibres structurels. Échec de la stratégie autocentrée. Dynamiques générant des changements structurels forts. Un indice de vulnérabilité économique des PEI.

Le modèle MIRAB (1985) fut le premier modèle économique insulaire décrivant le fonctionnement de ces territoires : il montre que pour leur survie, les petits espaces insulaires en développement sont fortement tributaires de ces composantes : MIRAB : M= Migration R= Envois de fonds (Remittances) A= financement par l'Aide B= Bureaucratie. Puis Armstrong et

Read (1998, 2000, 2002) ont développé un autre modèle de performance en expliquant le mécanisme par lequel les petites économies insulaires réalisent en moyenne des performances supérieures à celles de territoires insulaires de superficie plus importante (conclusion à laquelle arrive également Poirine (1998). Ensuite, en 2006, Baldachino et McElroy ont proposé dans un modèle intitulé PROFIT/SITE une nouvelle analyse du développement dans les territoires insulaires, analyse plus intégrée et plus complète. PROFIT : People (Immigration) Overseas Management (Diplomatie) Finance and Transport (Finance et Transport). : SITE = Small Island Tourists Economies (Petites Économies Insulaires et Touristiques).

- 3.13. *Des modèles pour les Outre-mer et les petites économies insulaires*. Par l'Agence française de développement, 2014. Repéré à <http://www.afd.fr/home/recherche/programmes-recherche-afd/outremer-recherche-afd>

Initié fin 2012, le programme « Des modèles pour les Outre-mer » privilégie une approche pluridisciplinaire et comparative et vise à fournir des outils permettant de mieux appréhender les dynamiques à l'œuvre dans les économies et les sociétés ultramarines afin d'orienter au mieux l'action publique et, plus largement, de contribuer à la production de connaissance et d'alimenter des débats.

- 3.14. *Analyse bibliographique : les petites économies insulaires*, par Kinvi Logossah et Jean-Michel Salmon, CEREGMIA, Université des Antilles et de la Guyane. Revue Régions & Développement no 2-1995. Repérée à <http://region-developpement.univ-tln.fr/fr/pdf/R2/Logossah.pdf>

Cette revue bibliographique sur les petites économies insulaires se penche sur les liens entre performance et développement économique et le rôle joué par les particularités de ces économies telles la taille de l'économie, les secteurs économiques privilégiés, les stratégies d'autarcie ou d'ouverture qui y sont pratiquées, le phénomène de migration lui étant associé, etc. Les auteurs se penchent sur les défis principaux de ces économies, sur les éléments d'une réponse économique optimale et sur les indices de mesure permettant d'évaluer le positionnement d'une économie, tel l'indice de vulnérabilité économique des PEI dont les trois variables sont l'isolement et l'insularité, le taux d'ouverture au monde, et la propension aux désastres naturels. En ce qui a trait à l'isolement et l'insularité, la mesure d'accessibilité s'appuie sur le critère des coûts de transport et de fret en pourcentage de la valeur des exportations. La plupart des études traitant des petites économies insulaires nient le caractère spécifique des problèmes qui se posent aux petites économies ou aux économies enclavées, ou affirment qu'ils peuvent être réglés par des mesures adéquates de politique économique. En d'autres mots, la petite taille d'une telle économie ne peut expliquer un développement économique lent.

- 3.15. *Politique d'attractivité et viabilité des petites économies*. Article présenté par Patrice Pieretti, Benteng Zou, 2012. Repéré à <http://www.land.lu/2012/09/21/politique-dattractivite-et-viabilite-des-petites-economies/>

Cet article pose une réflexion générale sur la performance des petites économies. Voici un extrait de l'article qui établit un lien entre attractivité et viabilité des petites économies et transport : « Selon une enquête récente réalisée par Ernst and Young portant sur le choix de localisation des investissements étrangers, il apparaît que la qualité des infrastructures de transport et de communication est le premier critère retenu loin devant les coûts du travail et les impôts des sociétés

(respectivement septième et neuvième rangs). Le résultat de cette enquête n'est pas une surprise. Elle vient corroborer de nombreuses études et publications scientifiques récentes.»

- 3.16. *Étude des flux de marchandises générés par les entreprises de la région administrative de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.* Préparé pour le Conseil régional de concertation et de développement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, 2000. Repérée à http://www.gaspesie-les-iles.org/pdf/etu_tran.pdf

Cette étude s'emploie à circonscrire les constats, déficiences, difficultés, solutions se rattachant à cette problématique. Sous forme d'enquête téléphonique, elle a donné lieu à une banque de données. Elle traite la question du transport par secteurs économiques, marchés géographiques, et identification des problèmes vécus par les entreprises. On y trouve plusieurs tableaux. L'étude inclut également dans la dimension du transport tous les services de messagerie, postes, livraisons, etc. Le transport y est qualifié d'outil de développement économique majeur pour une région telle que la Gaspésie et Les Îles.

Survolant l'ensemble des activités des réseaux logistiques de transport utilisés par les entreprises de la région, on y examine la notion de proximité des marchés dans les intrants et les extrants, on y pose un diagnostic sur les lacunes observées tant au plan de la circulation des biens, des marchandises que des personnes. Les contingences géographiques, de météo, les délais occasionnés, la faiblesse de certaines infrastructures, tous ces constats les amènent à formuler divers scénarios alternatifs pouvant soutenir la capacité concurrentielle des entreprises de la région.

- 3.17. *Impacts des coûts de transport sur la compétitivité des entreprises québécoises.* Par Jacques Roy, Jean-Emmanuel Poitras, 2010RP-03, Cirano. Repéré à <http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2010RP-03.pdf>

Les auteurs traitent des enjeux reliés aux coûts de transport en région au Québec. Leur analyse s'appuie sur un échantillon de 20 entreprises ayant une représentativité sectorielle et régionale qui se divisent en deux groupes, les GE et les PME. L'étude tente de déterminer si les coûts de transport affectent la compétitivité des entreprises en régions éloignées ou de celles qui font affaire avec elles. Tant les grandes entreprises que les PME se disent affectées par la fiabilité des moyens de transport, en particulier le transport maritime et ferroviaire. Toutes deux confrontent les mêmes enjeux logistiques quant aux coûts de transport considérés comme un défi pour le maintien de leur capacité concurrentielle.

Au plan des coûts de transport et de la compétitivité, la localisation en régions éloignées semble jouer en faveur de l'entreprise selon qu'elle est de grande taille et en défaveur si elle est une PME; on note aussi une variabilité en fonction du type d'industrie : un secteur comme l'aluminium, par exemple, sera avantagé. En revanche, le secteur alimentaire semble pour sa part négativement impacté par les effets de l'éloignement.

Une des conclusions des auteurs souligne la prépondérance du rôle de l'état dans la compétitivité des entreprises quant à l'amélioration d'infrastructures maritimes et ferroviaires peu concurrentielles associées à de longs délais et des coûts de transport supérieurs. Optimiser des pratiques de mise en commun des besoins de transport entre entreprises localisées

dans une même région, tout comme l'utilisation des technologies de l'information et l'inter-modalité feraient aussi partie des réponses optimales aux coûts du transport.

3.18. *Direction régionale des Politiques et de l'Économique, région du Québec* (Ministère Pêches et Océans Canada) :

Dans le cadre de l'étude sur la faisabilité d'une aire marine protégée aux Îles-de-la-Madeleine, la direction des Politiques et de l'Économique du ministère des Pêches et Océans Canada a été mandatée par Parcs Canada, en septembre 2013, afin d'évaluer les retombées socioéconomiques du secteur des pêches et de la mariculture des Îles-de-la-Madeleine. Cette étude économique est l'objet du présent rapport.

«Situées au coeur du golfe du Saint-Laurent, les Îles-de-la-Madeleine ont une économie principalement basée sur deux moteurs économiques saisonniers, soit le secteur des pêches et de la mariculture ainsi que le tourisme.» (éclairage sur l'économie et sur la main d'œuvre)

(...) «Environ 30 % de la population active des Îles-de-la-Madeleine travaillent dans les industries des pêches commerciales et de la transformation de poissons et fruits de mer.» (impact majeur sur l'analyse de la main d'œuvre)

(...) «À elle seule, la région des Îles-de-la-Madeleine compte pour 25 % de la valeur des débarquements des pêches commerciales du Québec maritime en 2012, pour 70 % de la valeur de la production maricole et pour 19 % de la valeur de la production des usines de transformation. En somme, les Îles-de-la-Madeleine sont le principal producteur maricole de la province et représentent une part importante des industries des pêches commerciales et de la transformation des poissons et fruits de mer du Québec. De plus, elles sont la première région productrice de homard, deuxième espèce d'importance en valeur pour de la pêche commerciale au Québec après le crabe des neiges.» (bon portrait de l'économie, des défis de la mise à niveau avec les autres régions, de l'importance de tenir compte du caractère maritime, et bon portrait de famille au plan de la contribution unique et essentielle à l'économie du Québec.)

http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/aire-marine/iles-de-la-madeleine/Contribution-peches-mariculture.PDF

3.19. *Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif – Partie 2 : Profil régional des entreprises d'économie sociale en aide domestique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*. Réalisé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), 2012. Repéré à

http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/grands_dossiers/economie_sociale/eesad_gaspesie.pdf

Profil régional des entreprises d'économie sociale en aide domestique (2012) Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. (EESAD) Données générales sur ce secteur incluant des données tirées des questionnaires remplis par les six EESAD de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Cependant, Le rapport effectué en 2009-2010 sur ce même secteur comporte des données socio-économiques de la région beaucoup plus exhaustives : (voir en page 70 pour la région administrative Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine). <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2010/10-515-02.pdf>

3.20. *Tableaux synthèses sur le tourisme dans les régions touristiques du Québec* - Édition : Tourisme Gaspésie : «une composante importante de l'activité économique de la région de la Gaspésie, l'une des 22 régions touristiques du Québec. En 2008, elle compte 1083 entreprises associées au secteur du tourisme, soit 3,6 % de toutes les entreprises touristiques du Québec.»

<http://www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/categorie/tableaux-syntheses-tourisme-dans-regions-touristiques-quebec-121.html>

4. Problématiques psychosociales en région éloignée et insulaire

4.1. *L'état de santé et de bien-être de la population de la Baie-des-Chaleurs*, Direction de Santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Agence de la Santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Nathalie Dubé et Claude Parent, 2011. Repéré à <http://www.csssbc.qc.ca/fichiers/%C3%89tat%20de%20sant%C3%A9%20et%20de%20bien-%C3%AAtre%20de%20la%20population%20de%20la%20BDC.pdf>

Christian Bernier, Directeur régional de Santé publique, fait une présentation de ce rapport en préambule de l'ouvrage dont voici des extraits : «À travers une série de 54 fiches, ce rapport met en évidence les gains qu'a faits la Baie-des-Chaleurs en matière de santé et de bien-être au cours des dernières décennies, mais aussi les problèmes persistants dont il faut continuer à se préoccuper ainsi que ceux en émergence ou en recrudescence. De même, ce portrait de santé permet de voir clairement, pour l'ensemble de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les écarts qui séparent encore aujourd'hui certains groupes de la population, dont les mieux nantis et les moins nantis. Ce portrait de santé et de bien-être étend son analyse à la population de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de ses territoires locaux.» (...) «C'est donc avec plaisir que je vous introduis à ce rapport qui constitue une mine extraordinaire d'informations pour quiconque s'intéresse à la santé et au bien-être des personnes qui peuplent la péninsule et l'Archipel. C'est d'ailleurs la première fois qu'autant d'informations sont traitées et analysées en un seul document offrant ainsi une lecture plus complète et éclairée sur la santé et le bien-être de la population de la Baie-des-Chaleurs.»

4.2. *La pauvreté au féminin en Gaspésie et aux Îles-de-la Madeleine*, Avis présenté par la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine aux partenaires régionaux et locaux de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale dans la Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine, 2012. Repéré à http://ressortgim.ca/wp-content/uploads/2012-Avis-sur-la-pauvret%C3%A9-des-femmes-dans-la-r%C3%A9gion-G%C3%8EM_TCGF-GIM-final.pdf

Cet avis dénombre de nombreux liens entre le phénomène de la pauvreté et des déterminants pouvant s'y relier tels : transport, logement, sécurité alimentaire, isolement, équité hommes-femmes, équité pour les citoyens vulnérables, etc. Ces éléments contiennent des dimensions associées à l'éloignement et à l'insularité, aux problématiques du transport, à l'accessibilité aux biens et à l'application équitable des droits. Par ailleurs, par ses nombreuses références bibliographiques, il nous permet un diagnostic sur l'état des lieux de la pauvreté dans la région Gaspésie-Les Îles en lien direct à sa compétitivité

économique. En effet, «*Selon le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), 28 des 44 municipalités de la région sont identifiées comme municipalités dévitalisées (Bouchard et Chabot, 2011a : p. 5)*».

On y pose la question de la sécurité alimentaire comme facteur de pauvreté, on y décrit l'état de la pauvreté sous formes de divers tableaux différentiels tels : Emploi et éducation, niveau de pauvreté hommes-femmes, niveau d'études hommes-femmes, types de main d'œuvre hommes-femmes, travail autonome hommes-femmes, revenus moyens et écart avec le Québec, indices de dépendance économique hommes-femmes en Gaspésie et aux Îles.

On traite également du degré de participation sociale des citoyens : «*La participation sociale correspond à la pleine réalisation par la personne d'activités courantes telles que se nourrir, se déplacer, se loger, communiquer avec les autres, et à l'exercice de rôles sociaux, notamment, étudier, travailler, pratiquer des loisirs, s'engager dans des partis politiques, des clubs, des organismes communautaires. (Allard, 2011 : p. 68)*». Le transport est perçu comme un vecteur d'intégration sociale et un vecteur de l'accès aux services alimentaires.

L'économie et l'emploi sont abordés par le biais de l'Indice de défavorisation matérielle, un indicateur économique fondé sur la scolarité, de même qu'on établit un rapport entre emploi, population et revenu moyen. À cet effet, les chiffres sur la performance économique de la région illustrent que «*près de trois personnes sur quatre (73,8%) dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine partagent les caractéristiques du quintile le plus défavorisé matériellement de l'ensemble du Québec. (MESS, 2011 : p. 19). De toutes les régions du Québec, la région compte ainsi le plus grand nombre de personnes dans le quintile inférieur en ce qui concerne la défavorisation matérielle.*»

Quant à la formation, l'accès aux services et l'accès au retour aux études : «*Le taux de personnes n'ayant aucun diplôme (femmes 37,3% et hommes 40,2%) - est significativement plus élevé en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine - et de façon encore plus marquante pour les MRC du Rocher-Percé (42,1% chez les femmes et 48,7% chez les hommes) et de la Haute-Gaspésie (43,9% tant chez les hommes que chez les femmes), que dans l'ensemble du Québec où il est respectivement de 25,1 % et 24,9% (Seery 2011 : p. 8)*». On soulève le problème de proximité de services permettant de travailler (garderies, etc.), ainsi que les préoccupations relatives au logement, rénovation, réparation : «*Avec 12,2% des logements privés nécessitant des réparations majeures, la région présente une des proportions les plus élevées parmi l'ensemble du Québec, qui affichait un taux de 7,7% en 2006. (Dubé et Parent 2011: p. 47). »*

- 4.3. *Le Québec mobilisé contre la pauvreté, Profil statistique régional, La région de la Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine.* Publication réalisée par la Direction générale adjointe des politiques et de la prospective, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2011. Repérée à http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/ADMIN_Profil_Gaspesie.pdf

Cette étude aborde plusieurs facteurs associés à la pauvreté ou à l'appauvrissement dans la région de la Gaspésie-Les Îles. Concernant l'accès à la formation et université : «*Entre 1998 et 2008, on constate que la proportion de personnes détenant un diplôme d'études postsecondaires ou universitaires a progressé, tandis que celle ne détenant aucun diplôme a diminué. Ce sont les diplômés d'une école des métiers, du collégial ou encore au certificat universitaire (diplôme d'études*

postsecondaires) qui ont vu leur poids relatif augmenter le plus dans cette région au cours de cette période (8,6 points de pourcentage contre 5 pour l'ensemble du Québec). Malgré une présence accrue sur le marché du travail, on remarque que le poids des personnes détenant un grade universitaire est toutefois moins élevé dans cette région comparativement à ce qu'on observe pour l'ensemble du Québec. Taux de décrochage : 66,9 % des jeunes de la région ont obtenu leur diplôme d'études secondaires comparativement à 70,9 % pour l'ensemble du Québec.»

En ce qui a trait au marché du travail et à la formation : *«Ce sont les personnes en emploi détenant un diplôme d'études postsecondaires qui ont vu leur poids relatif augmenter le plus entre 1998 et 2008. En 2008, ces dernières occupaient presque un emploi sur deux dans cette région, ce qui est supérieur à ce qu'on observe pour l'ensemble du Québec.»*

Quant au chômage, on y établit un lien avec la scolarisation : *«On constate que ce sont les personnes sans grade, certificat ou diplôme qui chômaient le plus. Enfin, malgré la baisse du taux de chômage global de la région, ce dernier demeurerait néanmoins supérieur à celui de l'ensemble de la province en 2008. »*

- 4.4. *Vivre la pauvreté et l'insécurité alimentaire en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, Analyse de récits biographiques.* Réalisée par Jocelyne Côté, agente de planification, de programmation et de recherche, Direction de la santé publique Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine, 2007. Repérée à <http://www.santecom.qc.ca/bibliothequevirtuelle/hyperion/9782923129457.pdf>

Ce document est un condensé de résultats de recherche tirés du rapport de recherche *Le quotidien de la pauvreté et l'expérience de l'insécurité alimentaire en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine*. On peut trouver ce document le site web de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine à l'adresse suivante : www.agencesssgim.ca

L'auteure pose d'emblée la définition de l'insécurité alimentaire comme étant *«l'incapacité de se procurer de la nourriture par des moyens socialement acceptables, à l'incapacité de consommer des aliments de qualité adéquate en quantité suffisante ou à l'incertitude d'être capable de le faire.»* Les chiffres avancés par l'auteure nous apprennent qu'environ 7 000 personnes en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine sont susceptibles de souffrir d'insécurité alimentaire.

Dans les ménages des informateurs interrogés dans le cadre de ce rapport, la part du budget domestique allant à l'alimentation varie de 20 % à 43 %. Le transport constituerait également un problème important *«pour qui n'a pas les moyens d'avoir une voiture. En effet, en dehors du taxi et du service d'autocar, il existe peu de moyens de transport public local et régional. Sortir des Îles-de-la-Madeleine, qui sont rattachées au continent par l'avion et le traversier (en saison), présente pour les personnes pauvres encore plus de difficultés. La privation de transport a des conséquences majeures sur la vie quotidienne : confinement à la maison et isolement, dépendance envers l'entourage pour sa mobilité personnelle, accès limité aux services, aux commerces et aux denrées alimentaires. Comme les déplacements courants s'effectuent pour la plupart à pied ou à vélo, l'hiver se traduit par une mobilité encore plus réduite.»*

- 4.5. *Stratégie de positionnement des aliments du Québec sur le marché institutionnel - Diagnostic sommaire*, Isabelle Boisvert, chargée de projet, Table de concertation bio-alimentaire de la Gaspésie, Région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2014. Repéré à <http://www.tcbgaspesie.ca/sites/24077/Diagnostic.pdf>

Nous avons souhaité inclure ce diagnostic sommaire à la bibliographie commentée, en dépit du fait que notre propre étude des surcoûts ne couvre pas l'angle institutionnel des problématiques liés aux surcoûts compte tenu de l'amplitude liée à cette seule dimension. La pertinence de ce document est sa capacité d'illustrer les impacts indirects sur différentes sphères citoyenne, entrepreneuriale et de gouvernances municipale et régionale des problématiques d'approvisionnement alimentaire vécues par les institutions de même que de souligner les dénominateurs communs au plan des défis et obstacles associés à l'approvisionnement alimentaire en région éloignée et isolée.

Au moment de publier ce diagnostic sommaire, la Table de concertation bioalimentaire de la Gaspésie avait rencontré quatre institutions et six concessionnaires de cafétérias en milieu scolaire et prévoyait rencontrer plusieurs autres établissements publics à la fin de l'année 2014. Un comité régional composé de représentants des secteurs de la santé, de l'éducation, des services de garde éducatif à la petite enfance, de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation a également été mis sur pied par la TCBG, grâce auquel les acteurs concernés ont été interrogés dans le cadre de rencontres individuelles et de groupe. Le prix, les volumes d'approvisionnement et la régularité de l'offre ont été cités comme étant les principaux obstacles à l'approvisionnement des institutions, de même que la complexité des mécanismes d'approvisionnement.

- 4.6. *Le concept d'accessibilité et d'accès aux soins : Étude bibliographique sur l'accessibilité et le problème de l'accès aux soins, aux services de santé. Place particulière des concepts en géographie et en économie de la santé*. Dossier de DEA GEOS, Université Paul Valéry, Montpellier 3, Pascal Bonnet, 2002. Repéré à http://epe.cirad.fr/fr2/doc/accessibilite_soins.pdf

L'accessibilité géographique et économique est un concept abordé par l'auteur en fonction du modèle de marché et du modèle de l'état providence afin d'analyser la notion d'inégalité dans l'accès aux soins et services de santé, en soulignant le devoir de l'état de fournir des ressources sanitaires aux citoyens de manière égalitaire et équitable. L'auteur aborde le problème de non recours au système de santé comme un révélateur des problèmes associés à l'accessibilité.

L'auteur se penche entre autres sur l'accès aux ressources en termes d'accessibilité spatiale : l'accès à la ville et à ses ressources, accès aux ressources de la région (transport, mobilité), et notion d'inégalité dans la pratique de la mobilité des personnes, en prenant soin de définir une égalité dans les faits : «*L'accessibilité spatiale ne se traduit en déplacements effectifs que si les individus disposent des moyens et des compétences pour utiliser les modes de transport mettant en relation les lieux qu'ils souhaitent pratiquer. La mesure de l'accessibilité se traduit par le biais des notions de «distances sociales économiques et physiques entre une demande (besoins de santé) et une offre (ressources sanitaires) (...) associées» de manière «à définir un niveau d'accessibilité qui se concrétise par l'utilisation des services et l'amélioration de l'état de santé des populations»*. Les termes de cartographie des ressources sanitaires et de géographie de la santé sont utilisés par l'auteur en relation avec le contexte sociétal et économique du système de soins.

- 4.7. *Déclaration de services aux citoyens- Plan Stratégique 2012-2017*, Protecteur du citoyen. Repéré à http://www.protecteurducitoyen.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/2012_Plan_strategique.pdf
<http://www.protecteurducitoyen.qc.ca/> (page d'accueil)

Le Protecteur du citoyen a pour mission d'assurer le respect des droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration publique et le réseau de la santé et des services sociaux. Il agit à titre de médiateur entre l'État et les citoyens. Le Plan stratégique 2012-2017 ajoute un angle systémique aux problématiques collectives touchant l'équité et l'accès aux services publics en proposant la recherche d'une pleine solution s'appuyant sur les véritables causes d'un problème, notamment à l'effet collectif du correctif apporté.

Parmi ses mandats, le Protecteur du citoyen a un rôle de surveillance, de recommandations de réformes et de modifications de projets de lois et règlements; il agit également au plan de la prévention par le biais d'une veille stratégique visant à la détection et à la documentation des préjudices individuels et collectifs concernant un groupe de citoyens, à l'analyse des facteurs contribuant à créer ou aggraver les préjudices et l'identification des divers enjeux en cause. Le plan stratégique 2012-2017 cible un partenariat avec les bureaux de circonscription des députés afin de rejoindre les citoyens visés qui tendent généralement à y dénoncer des situations. Le Protecteur du citoyen mise sur la collaboration de l'ensemble des ministères, organismes publics et instances dans l'adaptation des services rendus aux citoyens afin d'en assurer l'équité.

Loi sur la Protection aux consommateurs. Repérée à http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/P_40_1/P40_1.html

La Loi sur la Protection aux consommateurs contraint le commerçant à afficher publiquement tous frais supplémentaires appliqués à la livraison d'un bien dans une région en particulier. Par ailleurs, cette loi n'est pas contraignante envers un commerçant qui refuserait de livrer un bien dans une région en particulier mais une telle exclusion doit être publiquement mentionnée par celui-ci. Notons que les délais légaux de livraison, de retour de marchandises pour remboursement ou réparations cités dans la loi ne tiennent pas compte ni de la distance occasionnée par la localisation géographique d'un consommateur ni des conditions spéciales auxquelles certains consommateurs sont soumis ou limités tels les divers types de transport disponibles, la météo, la rupture territoriale, etc. La loi de la Protection du consommateur ne prévoit donc aucune modulation qui pourrait permettre une protection équitable contre tout préjudice aux consommateurs de zones insulaires ou éloignées.

5. Éloignement et insularité

- 5.1. *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires*. Gouvernement du Québec. Repéré à http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/O_1_3/O1_3.html

Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Affaires municipales et Occupation du territoire. Gouvernement du Québec. Repéré à <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/occupation-et-vitalite-des-territoires/loi/>

- 5.2. *Éloignement, insularité et compétitivité dans les petites économies d'outre-mer*, Bernard Poirine, Maître de conférences d'économie à l'Université de la Polynésie française, Agence française de développement, 2007. Repéré à : <http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/Documents-de-travail/052-document-travail.pdf>

Ce texte correspond à l'intervention de Philippe Jean-Pierre lors de la conférence organisée par l'Agence Française de Développement, avec ses partenaires CEROM, le 26 juin 2007 à Paris (maison de la Chimie) sur le thème : « Économies d'outremer : s'ouvrir, pour soutenir la croissance ? ». L'auteur déploie un portrait d'ensemble de l'économie ultramarine, et pose un regard critique sur les particularités d'une vision économique performante adaptée à un milieu éloigné, isolé et insulaire. Prônant une nécessaire ouverture, il déconstruit l'idée que l'éloignement géographique est un déterminant handicapant pour une petite économie éloignée ou isolée, et suggère qu'une vision économique fondée sur la diversification, les exportations et l'ouverture par le biais de rapprochements économiques, politiques et culturels compense pour l'éloignement géographique.

- 5.3. *Invitation à s'intéresser à la stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016 – Invitation à s'intéresser aux possibles implications liées à la Stratégie*. Groupe de réflexion sur la mobilisation et le développement des communautés, Observatoire Estrien du développement des communautés (OEDC). Repéré à : <http://www.oedc.qc.ca/nouvelles-de-l-oedc/invitation-a-s-interesser-a-la-strategie-pour-assurer-l-occupation-et-la-vitalite>

Cette analyse des implications pour les processus de mobilisation et de développement des communautés locales au Québec fait ressortir des points positifs, mais aussi des préoccupations importantes. Ce partage d'une réflexion sur la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires se veut critique et rassembleuse, tout en énonçant des principes, des orientations et des objectifs susceptibles d'impliquer tous les élus. Il est possible de se familiariser également avec les grands axes de cette réflexion en référant à ce lien de Communagir : <http://createsend.com/tj-1FA9D0215991C1A5>

Par ailleurs, cette invitation faite par l'OEDC aux collectivités du Québec de réfléchir sur la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires se traduit également par l'instauration d'une base de données sur les collectivités (BDC) qui est une ressource en ligne gratuite qui fournit aux collectivités, aux chercheurs et aux gouvernements des données cohérentes et fiables de nature socio-économique et démographique, ainsi que d'autres informations sur l'ensemble des collectivités du Canada. La BDC est dotée d'une carte interactive affichant et donnant accès à plus de 500 variables de données. Pour y avoir accès : <http://www.oedc.qc.ca/a-signaler/rien-faire>

- 5.4. *Fond pour solidifier le marché du travail insulaire*. Article rédigé par Nick Arsenault pour La Voix Acadienne, 2014. Repéré à <http://www.lavoixacadienne.com/index.php/actualites/398-fond-pour-solidifier-le-marche-du-travail-insulaire>

Issue d'une entente entre le fédéral et L'Île-du-Prince Edward, la Subvention canadienne pour l'emploi offre des fonds pour aider les Insulaires qui veulent se remettre sur le marché du travail. En plus de se profiler sur la notion d'insularité, cette mesure se veut en harmonie avec les efforts provinciaux et vise à combler les besoins en main d'œuvre exprimés par les entreprises. Ce fonds est à hauteur de 2 millions de dollars annuellement. « Selon le ministre de l'Innovation et des Études

supérieures, Allen Roach, l'investissement dans les employés est souvent le meilleur investissement que peut faire un employeur.»

- 5.5. *Transports maritimes et insularité en Europe: le cas de la Corse.* Par Joseph Martinetti, Politique(s) de l'espace portuaire, l'Espace Politique, revue en ligne de géographie politique et de géopolitique, 16/2012-1. Repéré à : <http://espacepolitique.revues.org/2260>

Extrait : « Ces profondes différences traduisent les limites d'une approche heuristique de l'insularité que véhicule une doxa insulariste, trop largement en cours depuis les années 1980. Elle surinvestit le lien entre insularité et handicap non sans arrières pensées lobbyistes, voire victimaires. Le site de l'Office des transports de la Corse n'hésite pas à y avoir recours en proposant sur sa page d'accueil une analyse particulièrement éclairante qui évoque de façon déterministe une sorte d'âge d'or de l'insularité à l'aube de l'ère industrielle.

Le débat semble s'élargir fort heureusement depuis les années 2000 avec l'émergence du concept d'hypo-insularité développé à propos des îles Caraïbes françaises (Nicolas, 2005). Il permet de relativiser l'idée d'un isolement insulaire intrinsèque et de revisiter le concept de handicap qui légitime depuis les années 1980 l'activisme territorial encouragé, non sans contradictions, par la gouvernance européenne.

Un bref recours à l'étymologie met d'ailleurs en évidence le caractère très relatif de la perception de l'insularité dans les différentes langues et les différentes cultures. Aussi plus que l'insularité stricto sensu, la Commission Européenne a privilégié le concept de périphéricité voire d'ultra périphéricité pour donner une définition juridique de l'insularité (Sanguin, 2007). Elle a été conduite à dresser une liste des îles considérées comme périphériques car appartenant à des ensembles continentaux et en a exclu de fait les territoires insulaires indépendants abritant une capitale, mettant ainsi en relief la nature éminemment politique de ces concepts spatiaux. »

- 5.6. *Programme de développement de la Corse 2007-2013*, Annexe 6 au PDRC., Tome 6, 2007. Collectivité territoriale de la Corse. Repéré à http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/t6_pdr_corse_anx_mae_t_dec07.pdf

Un aperçu des politiques sur Agriculture et forêts en fonction du calcul des surcoûts d'exploitation (développement rural) : «Les niveaux d'aide précisés dans chacun des dispositifs ont été définis sur la base d'éléments de référence en concertation avec les organismes techniques, les structures de commercialisation de matériels et produits au niveau régional. Ces éléments sont en particulier issus de statistiques régionales et d'expertise des pratiques.

La méthode employée se fonde sur une estimation des surcoûts et/ou des pertes de revenu qui peuvent être engendrés par les pratiques agroenvironnementales. L'établissement des coûts a donné lieu à plusieurs échanges avec des organismes afin de bénéficier d'une expertise indépendante basée sur des constats réalisés à partir d'outils de diagnostic pertinents s'appuyant sur des données réelles observées.»

- 5.7. *Confrontation et collision du réel et de l'imaginaire de six ports francophones: Bordeaux (France), Saint-Louis (Sénégal), Fort-de-France (Martinique), Jacmel (Haïti), Shédiac (Nouveau-Brunswick), Québec (Canada)*. Par Fred Célimène et Charley G. Granvorka, Editions Publibook, 2008. Repéré à :
https://books.google.ca/books?id=eUmLknLiRGAC&dq=surco%C3%BBts+Corse&hl=fr&source=gbs_navlinks_s

Cet ouvrage aborde les nombreuses considérations impliquées dans la continuité et la rupture territoriale et entre autres à ce qui a trait à son rapport aux droits fondamentaux, c'est-à-dire l'égalité d'accès pour les citoyens et les entreprises au marché unique et au territoire. La continuité territoriale y est analysée sous l'angle de la libre circulation des personnes, des marchandises et des services en tant que libertés de circulation et d'accès établies en droit : on questionne la manière d'assurer qu'elles s'établissent dans les faits : «*La Charte des droits fondamentaux, un élément de la cohésion sociale et territoriale.*» L'ouvrage se penche sur l'analyse d'obstacles à la libre circulation et le rôle que doit jouer la politique de continuité territoriale.

- 5.8. *Continuité territoriale : Thierry Robert pointe la responsabilité de la région*. Article de Réunion 1^{ère}, 2014. Repéré à
<http://reunion.la1ere.fr/2014/10/04/continuite-territoriale-thierry-robert-pointe-la-responsabilite-de-la-region-195556.html>

Compte tenu du jumelage des Îles-de-la-Madeleine et le l'Île de la Réunion, il nous a semblé utile de citer cet article qui illustre certaines difficultés vécues dans le cadre de la politique de Continuité territoriale et plus précisément de l'iniquité auquel donne lieu le type de compensation et d'atténuation liées à l'éloignement et l'insularité en termes de handicap.

- 5.9. *Les régions ultrapériphériques européennes dans le marché unique : le rayonnement de l'UE dans le monde*, Rapport au Membre de la Commission Européenne Michel Barnier. Par Pedro Solbes Mira, 2011. Repéré à :
http://ec.europa.eu/internal_market/outermost_regions/docs/report2011_fr.pdf

Cette analyse se penche sur l'intégration économique des régions éloignées et insulaires par le biais du diagnostic des obstacles associés à ces régions (accessibilité, libre circulation, etc.). On y trouve la formulation de 9 leviers d'intégration économique, diverses recommandations, et un plaidoyer sur la valeur ajoutée de ces régions dans l'économie globale : «*explorer comment les régions ultrapériphériques participent au marché unique et identifier des pistes de réflexion pour leur meilleure intégration dans le marché unique*».

L'auteur se penche également sur des variables d'homogénéité et d'hétérogénéité entre régions éloignées et insulaires: homogénéité liée aux contraintes reconnues (telles que l'éloignement, l'isolement, leur faible superficie, les conditions naturelles particulières et la dépendance économique vis-à-vis d'un nombre restreint de produits) et réalités hétérogènes de ces régions.

L'auteur plaide par ailleurs pour un souci d'équité envers ces régions : «*Les citoyens et les entreprises des régions ultrapériphériques doivent eux aussi pouvoir profiter de ces avantages, à un moment où le marché unique, instrument clé pour la réalisation des objectifs de la Stratégie 2020, doit être exploité au maximum pour contribuer à la sortie de la crise, à*

la création de richesse et d'emplois de qualité, notamment dans les régions où les effets de la crise financière mondiale se font sentir d'une manière particulièrement grave.» (...) «Mon rapport présente des recommandations liées à neuf leviers du processus de relance du marché unique. Elles devraient pouvoir contribuer au besoin fort de créer une dynamique pour mieux intégrer ces régions dans le marché unique et de faire bénéficier de cette intégration plus poussée non seulement les citoyens qui y habitent, mais aussi l'ensemble de l'UE. Si la plupart de ces recommandations concernent le volet intérieur du marché unique, en mettant la priorité sur l'établissement d'un plan d'action avec des objectifs tangibles et mesurables, le rôle que ces territoires doivent jouer dans le rayonnement de l'UE dans le monde devrait être davantage exploité dans l'intérêt commun de l'ensemble des États membres.»

- 5.10. *Territoire : du lieu à la forme de vie.* Par Jacques Fontanille, Université de Limoges, Institut universitaire de France, 2014. Repéré à <http://epublications.unilim.fr/revues/as/5239>

L'auteur fait une revue critique des concepts du territoire dans la littérature. Parmi les concepts retenus pour cette étude :

«Pour Jean-Paul Ferrier, la manière la plus pertinente d'appréhender le territoire comme extension topographique est paradoxalement de le lier à un réseau, pour pouvoir prendre en compte les phénomènes qui dépassent les limites qu'on assigne officiellement au territoire.»

«La critique de Marie-Christine Jaillet part du constat que le découpage territorial historique est beaucoup moins pertinent eu égard aux diverses formes de mobilités contemporaines. Il n'y aurait donc plus pour chaque individu ou groupe d'individus un seul territoire pertinent, mais plusieurs entre lesquels il doit sans cesse arbitrer, hiérarchiser et se resituer. Du point de vue des individus et de leurs vécus, la question qui se pose ne serait plus celle de l'appartenance territoriale, mais celle de la gestion symbolique et matérielle des hiérarchies et des opportunités d'une multi-territorialité à géométrie variable, et fluctuante même dans sa composition et son extension. En effet, les modes de vie ne s'organisent plus tellement autour de l'ancrage à proximité, mais autour de l'étendue et des limites de la mobilité. En conséquence, Marie-Christine Jaillet propose, pour caractériser le territoire aujourd'hui, de remplacer la notion de proximité par celle de « bonne distance ».»

«D'après Pierre George et Fernand Verger, le territoire est défini comme un espace géographique qualifié par une spécificité naturelle qui renvoie à un vécu et un agir collectif et fournit une adéquation entre territoire et population, à l'appropriation du territoire et à l'exercice du pouvoir. Ce lien est de l'ordre du « pouvoir être » (le possible) et il se convertit en « pouvoir faire » (le contrôle).»

- 5.11. *Îles-de-la-Madeleine : Vivre l'insularité.* Article de Guglielmo Tita et Claude Richard. *Continuité* no 121, 2009, p. 32-35. Repéré à <http://id.erudit.org/iderudit/15664ac>

«Étant donné son éloignement du continent, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine fait face à une autonomie décisionnelle accrue. Depuis la fermeture de certains bureaux de ministères provinciaux en 1996, elle a dû assumer un certain nombre de

responsabilités, notamment en matière de gestion du territoire, sans toutefois bénéficier des ressources financières nécessaires.»

- 5.12. *Étude comparative sur l'insularité. Les Îles-de-la-Madeleine et la Grèce.* Réalisée par le Cégep Gaspésie-Îles, département des Sciences humaines. Repérée à https://www.lojiq.org/fileadmin/documents/Nouvelles/2012/10/E_tude_comparative_insularite_2012.pdf

Extrait : *«Bien entendu, dans une culture large et complète, l'influence de la mer est indéniable. En fait, la mer crée l'insularité et l'isolement, puis l'isolement crée la culture; une culture différente, unique et propre à l'île en question.» «Aux Îles de la Madeleine tout comme en Grèce et ses innombrables îles, la culture traditionnelle et locale a été forgée par le fort caractère maritime. Il en va de même pour tous ceux qui vivent sur les berges de l'infini océan, partout à travers le monde.»*

AUTRES OUVRAGES CONSULTÉS VIA INTERNET

1. *Portrait de l'utilisation des TIC dans les différentes régions du Québec*. Données issues de deux projets d'enquête du CEFRIO : NETendances 2013 et l'Indice du commerce électronique au Québec (ICEQ), 2014. La fiche de la Région 11-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine peut être téléchargée sur ce site en format PDF. Repéré à <http://www.cefrio.qc.ca/blogue/numerique-et-territoires/portrait-regions-2013/>
2. *Panier d'épicerie : moins cher à Gaspé qu'en ville !* Par Nelson Sergerie, Graffici, ma vie/ma Gaspésie, avril 2013. Article repéré à http://www.graffici.ca/media/archives/22_Graffici_Avril_2013_LR.pdf
<http://www.graffici.ca/dossiers/epicerie-moins-cher-gaspe-1778/>
3. *Les îles de la Madeleine : des demoiselles perdues en mer*. Par Pol Chantraine et Chantal Naud, Continuité, n° 85, 2000, p. 56-62. Repéré à <http://id.erudit.org/iderudit/16858ac>
4. *Les écueils de la vie insulaire*. Par Louise Mercier, Continuité, n° 85, 2000, p. 46-48. Repéré à <http://id.erudit.org/iderudit/16855ac>
5. *Islandness or Smallness? A Comparative Look at Political Institutions in Small Island States*. Par Dag Anckar, Island Studies Journal, Vol. 1, No. 1, 2006, pp. 43-54. Repéré à www.islandstudies.ca
6. *Economic Vulnerability and Resilience of Small Island States*. Par Te'o I. J. Fairbairn, Island Studies Journal, Vol. 2, No. 1, 2007, pp. 133-140. Repéré à www.islandstudies.ca
7. *Social Capital and Social Economy in Sub-National Island Jurisdictions*. Par Barbara Groome Wynne, Island Studies Journal, Vol. 2, No. 1, 2007, pp. 115-132. Repéré à www.islandstudies.ca
8. *Tableau de bord des systèmes régionaux d'innovation du Québec-Édition 2007*. Économie, Innovation et Exportations Québec. Repéré à http://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/recherche-et-innovation/page/etudes-et-analyses-19038/?tx_igaffichagepages_pi1%5Bmode%5D=single&tx_igaffichagepages_pi1%5BbackPid%5D=18870&tx_igaffichagepages_pi1%5BcurrentCat%5D=&chash=0660a1aa9d777fe6bdd788d63bc25dde
9. *Contrasting Socio-Economic and Demographic Profiles of Two, Small Island, Economic Species: MIRAB versus PROFIT/SITE*. Par Ashley Oberst et Jerome L. McElroy, Island Studies Journal, Vol. 2, No. 2, 2007, pp. 163-176. Repéré à www.islandstudies.ca
10. *Studying Islands: On Whose Terms? Some Epistemological and Methodological Challenges to the Pursuit of Island Studies*. Par Godfrey Baldacchino, Island Studies Journal, Vol. 3, No. 1, 2008, pp. 37-56. Repéré à www.islandstudies.ca

11. *Étude d'organisations de Gaspésie utilisatrices de technologies de l'information et d'internet considérant la démarche des MRC innovantes et ses retombées – Problématique, modélisation, méthodologie, résultats et perspectives. Technologies de l'information (TI) et ruralité.* Par Danielle Lafontaine et Yannick Melançon, Université du Québec à Rimouski, 2009. Repéré à <https://depot.erudit.org/id/003283dd>
12. *European Islands, Development and the Cohesion Policy: A Case Study of Kökar, Åland Islands.* Par Godfrey Baldacchino et Christian Pleijel, *Island Studies Journal*, Vol. 5, No. 1, 2010, pp. 89-110. Repéré à www.islandstudies.ca
13. *Sondage sur la connaissance des pratiques entrepreneuriales aux Îles-de-la-Madeleine : constats.* Par la Fondation de l'entrepreneurship pour le Comité porteur des Îles-de-la-Madeleine, 2011. Repéré à www.entrepreneurship.qc.ca
14. *L'innovation au sein des entreprises de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.* Par Didier Dufour, GENIVAR. Rapport final préliminaire présenté à la Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. 110 p. et annexes, 2011. Repéré à www.genivar.com
15. *ISLES OF SCILLY TRANSPORT: A Comparative Study of the Isles of Scilly and the Scottish Islands.* Par Diana Mompoloki, Sean Parsons, Kaydee Torbet/Sarah Taylor, Vickie Heaney, Economic Development Department of Council of the isles of Scilly, 2012. Repéré à <http://www.penzancechamber.org.uk/FRIST/Reports/CIOS-ScottishReport-Jul2012.pdf>
16. *Accessibility of Peripheral Regions: Evidence from Aegean Islands (Greece).* Par Ioannis Spilanis, Thanasis Kizos et Paraskevi Petsioti, *Island Studies Journal*, Vol. 7, No. 2, 2012, pp. 199-214. Repéré à www.islandstudies.ca
17. *Coping with inherent vulnerabilities and building resilience in small islands- Socioeconomic and governance perspectives (Gérer les vulnérabilités inhérentes et développer la résilience des petites îles Perspectives socioéconomique et de gouvernance).* Par Guglielmo Tita, Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM) affilié à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), Îles-de-la-Madeleine QC (Canada), iii + 18 pages, 2014. Repéré à www.uqar.ca/cermim/publications-scientifiques
18. *Mémoire de l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine déposé à la Commission sur les enjeux énergétiques.* Déposé aux consultations publiques de la Politique énergétique du Québec 2016-2025. Par Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Repéré à http://www.politiqueenergetique.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/EE_20150326_015_Iles-de-la-Madeleine1.pdf
19. *Une première Politique de souveraineté alimentaire pour le Québec.* Article dans Zoom sur l'agroalimentaire, Bulletin d'information de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Vol.4, no2, Septembre 2013. Repéré à <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Regions/GaspesielledeLaMadeleine/BulletinZoomagroalimentaireseptembre2013.pdf>
20. *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : État de situation 2013.* Par Guy Fréchet, Aline Lechaume, Richard Legris et Frédéric Savard, Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2013. Repéré à www.cepe.gouv.qc.ca

21. *Contribution économique du secteur des pêches et de la mariculture des Îles-de-la-Madeleine*. Par Élodie Lavis, Sarah Laroche, Direction régionale des Politiques et de l'Économique, région du Québec, Ministère Pêches et Océans Canada, Rapport présenté à Parcs Canada, 2014. Repéré à http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/aire-marine/iles-de-la-madeleine/Contribution-peches-mariculture.PDF
22. *Rapport annuel des activités scientifiques 2008-2009*. Par Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) UQAC-UQAR-UQATUQO. Repéré à www.uqar.qc.ca/crdt
23. *Un gouvernement en action pour mieux habiter et vivre de nos territoires – Document d'accompagnement à la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016*. Par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), 2011. Repéré à www.mamrot.gouv.qc.ca.
24. *Des alliances stratégiques aux alliances logistiques*. Par Pascal Picard, Institut d'Administration des Entreprises de la Réunion, Groupe de Recherche et d'Etude sur la Gestion et l'Entreprise dans l'Océan Indien (GREGEOI). Repéré à <http://www.strategie-aims.com/events/conferences/18-ve-me-conference-de-l-aims/communications/1152-des-alliances-strategiques-aux-alliances-logistiques/download>
25. *Les défis de l'entrepreneuriat en région éloignée et isolée*. Journée-conférence Nature, Commerce et Industrie, Val D'Or, 2011. Repéré à <http://www.salonpremieresnations.com/documents/Files/Gilles%20simard%20bilingue.pdf>
26. *Étude d'évaluation des besoins d'accompagnement rapproché pour les entreprises de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine*. Préparé par Zins Beauchesne et Associés pour la Conférence régionale des Élu(e)s Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2009. Repérée à <http://www.cre-gim.net/developpement-economique/innovation.html>
27. *L'expérience coopérative en milieu insulaire*. Par Hélène Chevrier, Actes du Forum sur la coopération tenu les 22 et 23 mai 2008 aux Îles-de-la-Madeleine (Québec) précédés d'extraits du rapport de recherche. Îles-de-la-Madeleine (CERMIM) et Rimouski (ARUC-DTC) : Cahiers de l'ARUC - Développement territorial et coopération, Série « Études » n° 1, janvier 2009; vi, 99 pages. Repéré à http://www.uqar.ca/files/cermim/forum_cooperation.pdf
28. *Glossaire des indicateurs*. Secrétariat du Conseil du Trésor, Gouvernement du Québec. Repéré à http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/publications/Glossaire_des_indicateurs_-_2009.pdf
29. *Impact du coût de transport sur certains biens de consommation vendus au Nunavik*. Préparé par BDL Conseillers en administration inc., pour le MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, 2007. Repéré à <http://www.chaireconditionautochtone.fss.ulaval.ca/documents/pdf/Impact-des-couts-de-transport.pdf>

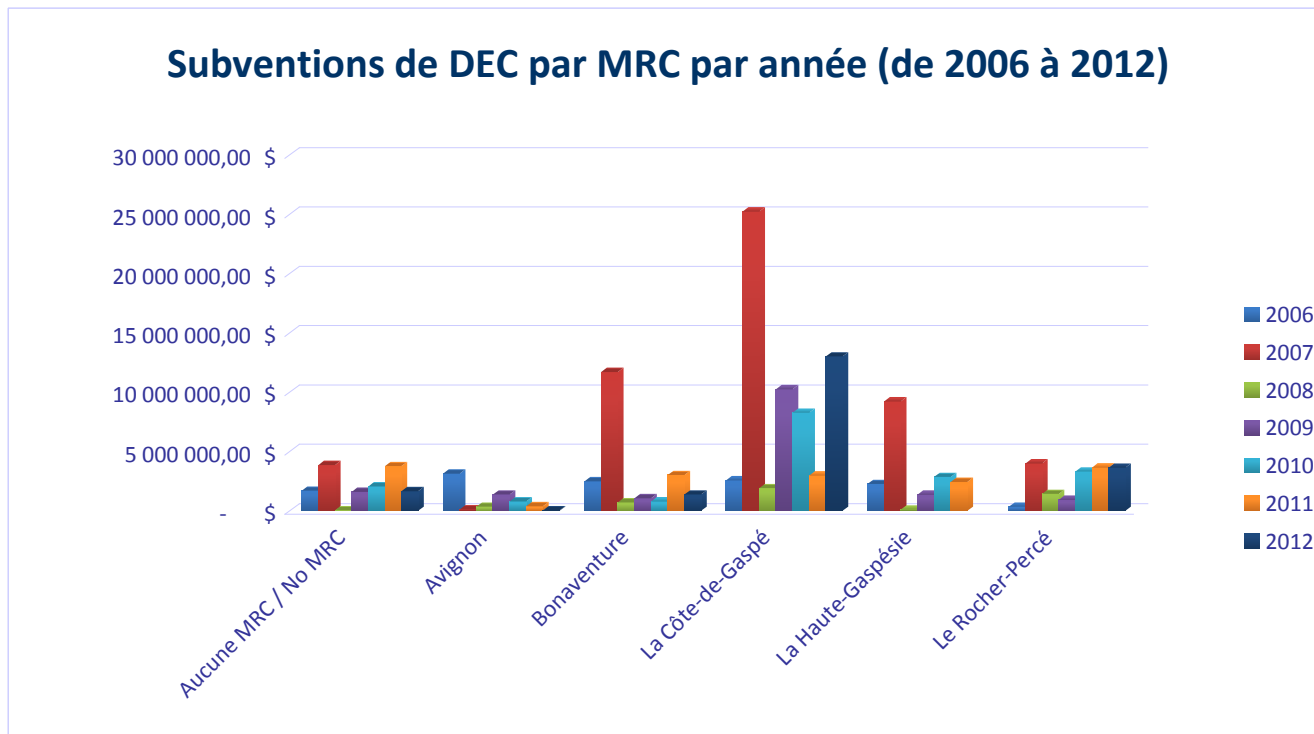
30. *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires - Projet de loi no 34 (2012, chapitre 5)*. Présenté le 10 novembre 2011- Principe adopté le 21 février 2012- Adopté le 5 avril 2012 - Sanctionné le 3 mai 2012. Éditeur officiel du Québec, 2012. Repéré à <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2012C5F.PDF>
31. *Projet de loi 28 - Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016*. Mémoire déposé à la Commission des Finances publiques. Présenté par Marie-Joëlle BRASSARD, Le Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT), 2015. Repéré à <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-28-41-1.html>
32. *Vers un système énergétique durable aux Îles-de-la-Madeleine : Analyse des cas de SAMSØ, GOTLAND ET BORNHOLM*. Par Laurence Pagé, Centre Universitaire de formation en environnement, Université de Sherbrooke, 2012. Repéré à https://www.usherbrooke.ca/environnement/fileadmin/sites/environnement/documents/Essais2012/Page_L_24-09-2012_.pdf
33. *Politique de déplacement des usagers Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine (adoptée par le conseil d'administration le 19 janvier 2012)*. Par Sandra Bernard, Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Repéré à : http://www.agencesssgim.ca/images/Documents/deplacement_usagers/PDU_Adopt_e_par_conseil_d_administration_le_19_janvier_2012_modifi_e_le_28_03_2012.pdf
34. *Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2011-2036*. Statistiques et Publications, Institut de la Statistique du Québec. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/population/perspectives-mrc-2011-2036.html>
35. *Plan quinquennal de développement 2013-2018 : Région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*. Conférence Régionale des Élu(e)s Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Repéré à <http://cre-gim.net/component/content/article/156-plan-quinquennal-de-developpement.html>
36. *Profil régional bioalimentaire – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*. MAPAQ. Repéré à http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Publications/ProfilRegionalBioalimentaire_GaspesienneMadeleine.pdf
37. *Stratégie d'établissement durable des personnes en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine 2012-2018*. Par Julie Lacasse, Réseau solidaire pour le rayonnement des territoires –Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine (RESSORT), 2013. Repéré à <http://ressortgim.ca/strategie-detablissement-durable-des-personnes-en-gaspesie-et-aux-iles-de-la-madeleine/>
38. *Résumé du Plan Quinquennal de développement 2013-2018*. Par Julie Lacasse, Réseau solidaire pour le rayonnement des territoires –Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine (RESSORT), 2013. Repéré à <http://ressortgim.ca/resume-du-plan-quinquennal-de-developpement-de-la-region-gim-2013-2018/>
39. *Indicateurs de gestion municipaux de base : Résultats de l'année 2012*. Par Anis Marzouk et Barbara Carrier, Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Direction générales des finances municipales, 2014. Repéré à <http://www.mamrot.gouv.qc.ca>

40. *Enquête sur les besoins prioritaires des entreprises de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (Sommaire)*. Présenté par Yvon Gasse et Maripier Tremblay, Centre d'entrepreneuriat et de PME, Faculté des sciences de l'administration, Université Laval et réalisée dans le cadre des activités de la Chaire Multifacultaire de recherche et d'intervention sur la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, 2005. Repérée à http://www.fsa.ulaval.ca/cepme/Articles&documents/Sommaire_Enquete_Gasp%C3%A9sie%2003-11-2005.pdf
41. *Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016 : Un plan pour le Québec*. Réalisé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), 2011. Repéré à http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/occupation_territoire/strategie_occupation.pdf
42. *Toward Health Equity: Canadian approaches to the health sector role (Vers l'équité en santé: Approches canadiennes relatives au rôle du secteur de la santé)*. Présenté par l'Agence de la Santé publique du Canada, 2014. Repéré à http://www.who.int/social_determinants/publications/64-03-Towards-Health-Equity-EN-FINAL.pdf
http://www.who.int/social_determinants/publications/64-03-Towards-Health-Equity-FR-FINAL.pdf
43. *Vers un statut particulier pour les Îles-de-la-Madeleine*. Union des municipalités du Québec, Actualité Municipale, 13 juin 2014. Repéré à <http://www.umq.qc.ca/nouvelles/actualite-municipale/vers-un-statut-particulier-pour-les-iles-de-la-madeleine-13-06-2014/>
44. *Vivre dans des îles... un milieu complexe, unique et changeant*. Par Hélène Chevrier, (coordonnatrice du CERMIM de 2004 à 2008). Repéré à http://www.ugar.ca/files/cermim/vivredansdesiles_000.pdf
45. *Vivre et investir au Québec – Québec Immigrants Investisseurs*. Ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion, Gouvernement du Québec. Repéré à www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/investisseurs
46. *Portrait économique des régions du Québec – Édition 2012*. Par Pascal Beaulieu, Direction de l'analyse économique, Ministère des Finances et de l'Économie, Gouvernement du Québec. Repéré à http://www.ctemonteregie.ca/wp-content/uploads/2013/06/portrait_socioeconomique_2012.pdf
47. *Portrait économique des régions du Québec – Édition 2014*. Par Pascal Beaulieu, Direction de l'analyse économique, Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Exportation, Gouvernement du Québec. Repéré à https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/content/documents_soutien/regions/portraits_regionaux/portrait_socio_econo.pdf

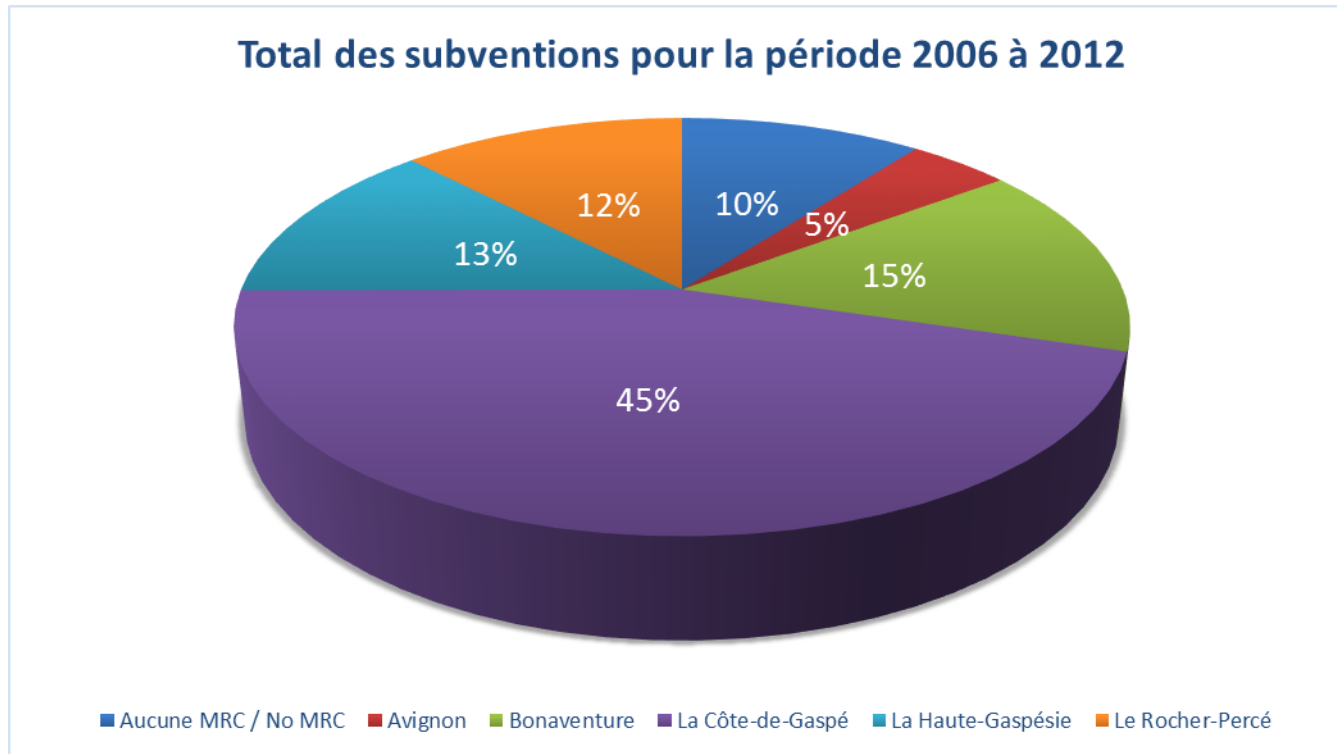
DONNÉES STATISTIQUES

SUBVENTIONS ET INCITATIFS

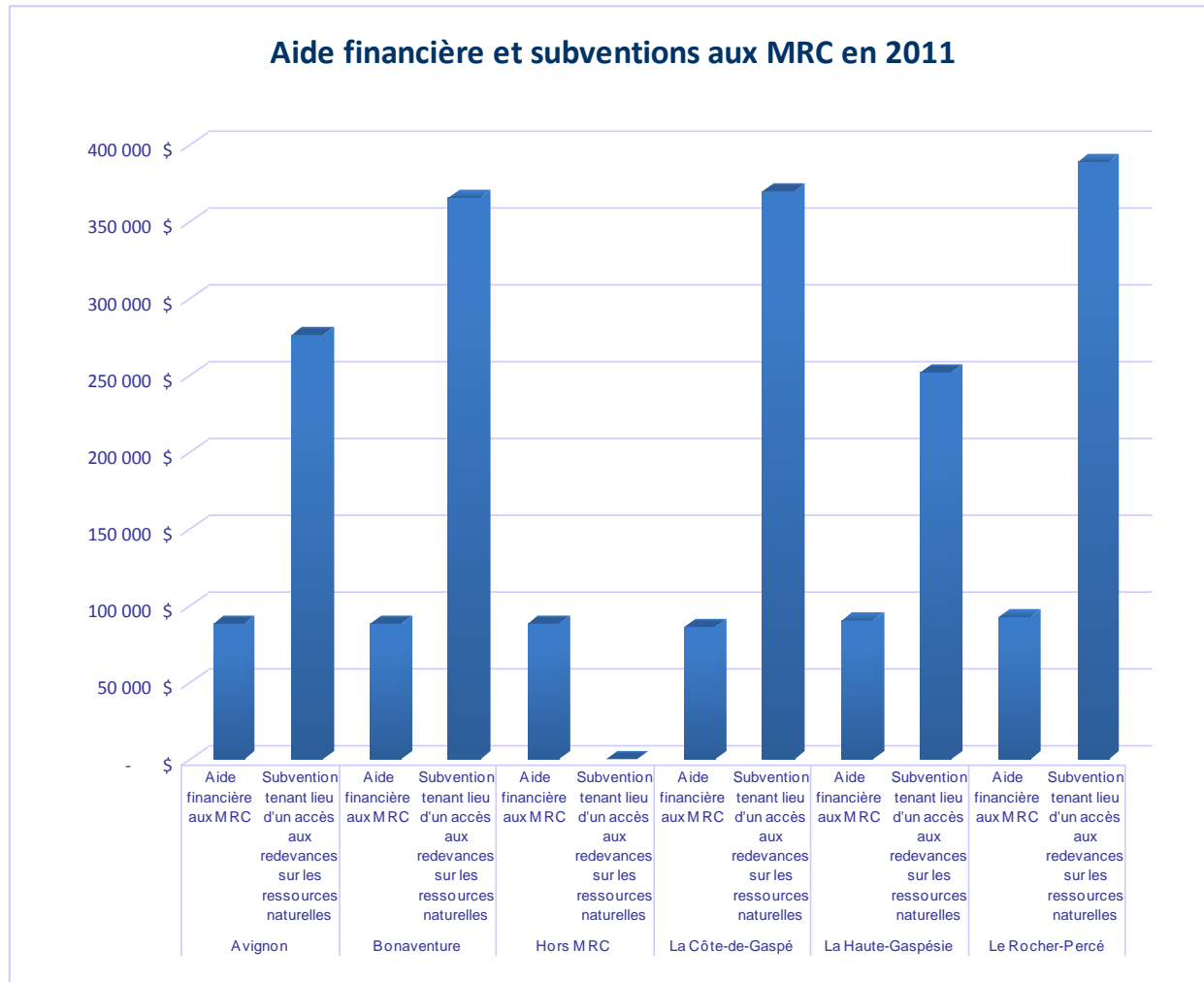
1. SUBVENTIONS DE DEC PAR MRC PAR ANNÉE DE (2006 À 2012)



2. TOTAL DES SUBVENTIONS POUR LA PÉRIODE 2006 À 2012



3. TCD MAMROT



4. INCITATIFS FISCAUX-ENTREPRISES

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA GASPÉSIE ET CERTAINES RÉGIONS MARITIME

Un crédit d'impôt remboursable calculé sur la masse salariale totale admissible. Une société qui, pour l'année d'imposition et dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise reconnue, a obtenu un certificat d'admissibilité délivré par Investissement Québec peut, à certaines conditions, demander le crédit d'impôt pour la création d'emplois en Gaspésie et dans certaines régions maritimes du Québec – biotechnologie marine, mariculture et transformation des produits de la mer.

CRÉDIT D'IMPÔT À L'INVESTISSEMENT

Une société admissible qui, pendant l'année d'imposition, a un établissement au Québec peut, à certaines conditions, demander le crédit d'impôt pour investissement pour la partie du coût en capital d'un investissement admissible qu'elle a engagée dans l'année ou dans une année précédente. Pour avoir droit à ce crédit d'impôt, la société doit avoir un établissement au Québec et y exploiter une entreprise. Elle doit également avoir réalisé un investissement admissible après le 13 mars 2008 mais avant le 1er janvier 2018.

NOUVEAU RÉGIME CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA GASPÉSIE ET CERTAINES RÉGIONS MARITIMES ET CRÉDIT D'IMPÔT À L'INVESTISSEMENT

Secteurs d'activités	Territoires visés	Crédit d'impôt pour la Gaspésie (année de référence initiale)				ET	Crédit d'impôt à l'investissement 2010 à 2015
		2009	2010	2011 à 2012	2013 à 2015		
Secteur manufacturier ⁽¹⁾	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	20 %	20 %	20 %	20 %		40 %
Produits de la tourbe ou de l'ardoise ⁽²⁾	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord et Bas-Saint-Laurent	—	20 %	20 %	20 %		20 % ⁽³⁾ / 30 % / 40 %
Secteur éolien	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et MRC Matane	40 %	20 %	20 %	20 %		30 % / 40 %
Transformation des produits de la mer ⁽⁴⁾	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord et MRC Matane	40 %	20 %	20 %	20 %		30 % / 40 %
Mariculture et biotechnologie marine ⁽⁵⁾	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord et Bas-Saint-Laurent	40 %	40 %	40 %	40 %		20 % ⁽³⁾ / 30 % / 40 %

Zone éloignée (taux de 40 %)

Abitibi-Témiscamingue
Côte-Nord
Nord-du-Québec
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Zone intermédiaire (taux de 20 % ou de 30 %)

Saguenay-Lac-St-Jean (20 %)
Mauricie (20 %)
MRC d'Antoine-Labelle, de Pontiac et de La Vallée-de-la-Gatineau (20 %)
Ouest du Bas-Saint-Laurent : MRC de Rivière-du-Loup, Rimouski-Neigette, Témiscouata, Kamouraska et Les Basques (20 %)
Est du Bas-Saint-Laurent : MRC de La Matapédia, Matane et La Mitis (30 %)

Zone centrale (10 %)

Capitale-Nationale
Estrie
Montréal
Outaouais, sauf MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et de Pontiac
Chaudière-Appalaches
Laval
Lanaudière
Laurentides, sauf MRC d'Antoine-Labelle
Montérégie
Centre-du-Québec

5. INCITATIFS FISCAUX – PARTICULIERS

Les particuliers souhaitant se prévaloir de cette mesure doivent être dans l'une des situations suivantes :

ils ont commencé à occuper un emploi admissible dans les 24 mois suivant la date à laquelle ils ont complété une formation menant à l'obtention d'un diplôme reconnu, ou dans les 24 mois suivant la date à laquelle ils ont obtenu un diplôme universitaire de deuxième ou de troisième cycle;

ils ont eu droit à ce crédit d'impôt pour une année passée et ont résidé dans une région ressource éloignée du Québec pendant toute la période débutant à la fin de cette année passée et se terminant le 31 décembre de l'année visée par la demande.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES NOUVEAUX DIPLOMÉS TRAVAILLANT DANS UNE RÉGION RESSOURCE ÉLOIGNÉE

Si un particulier a habité une ou plusieurs régions éloignées reconnues, soit une ou plusieurs zones nordiques ou intermédiaires, pendant une période d'au moins six mois consécutifs, commençant ou prenant fin dans l'année, il peut demander une déduction pour résident d'une région éloignée reconnue.

DÉDUCTION POUR RÉSIDENTS D'UNE RÉGION ÉLOIGNÉE RECONNUE

La déduction totale à laquelle il a droit comprend les déductions suivantes :

- la déduction pour le logement;
- la déduction pour les voyages pour lesquels il a bénéficié d'avantages imposables de son employeur.

FRAIS MÉDICAUX POUR SOINS NON DISPENSÉS DANS VOTRE RÉGION

Un particulier peut demander un crédit d'impôt non remboursable s'il a payé au cours d'une année des frais afin d'obtenir des soins médicaux qui ne sont pas dispensés dans sa région. Les frais donnant droit au crédit d'impôt sont :

- les frais de déplacement et de logement payés pour obtenir au Québec des soins médicaux qui n'étaient pas dispensés à moins de 250 kilomètres de la localité où est situé son domicile;
- les frais de déménagement payés pour aller habiter dans un rayon de 80 kilomètres d'un établissement de santé situé au Québec et à 250 kilomètres ou plus de la localité où était situé son ancien domicile.

Région 11 : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

- Arseneault
- Aurigny (Le Moulin)
- Bassin
- Boisville
- Cap-aux-Meules
- Cap-Vert
- Chemin-des-Buttes
- Corps-Mort
- Dune-du-Sud
- Fatima
- Grande-Entrée
- Grand-Ruisseau
- Gros-Cap
- Grosse-Île
- Havre-Aubert
- Havre-aux-Maisons
- Île-Brion
- La Martinique
- L'Anse-à-la-Cabane
- La Vernière
- Le Martinet (La Baie)
- Le Pré
- Les Caps
- Leslie
- L'Étang-des-Caps
- L'Étang-du-Nord
- L'Île-d'Entrée (L'Île-du-Havre-Aubert)
- L'Immaculée-Conception (Îles-de-la-Madeleine)
- Millerand (L'Anse-à-la-Cabane)
- Morris (Rivière-Morris)
- Old-Harry
- Petite-Baie
- Pointe-aux-Loups
- Pointe-Basse
- Portage-du-Cap
- Rocher aux Oiseaux (phare)
- Sillons
- Vigneau (La Montagne)

DONNÉES AFFAIRES MUNICIPALES

6. REVENUS PAR MRC

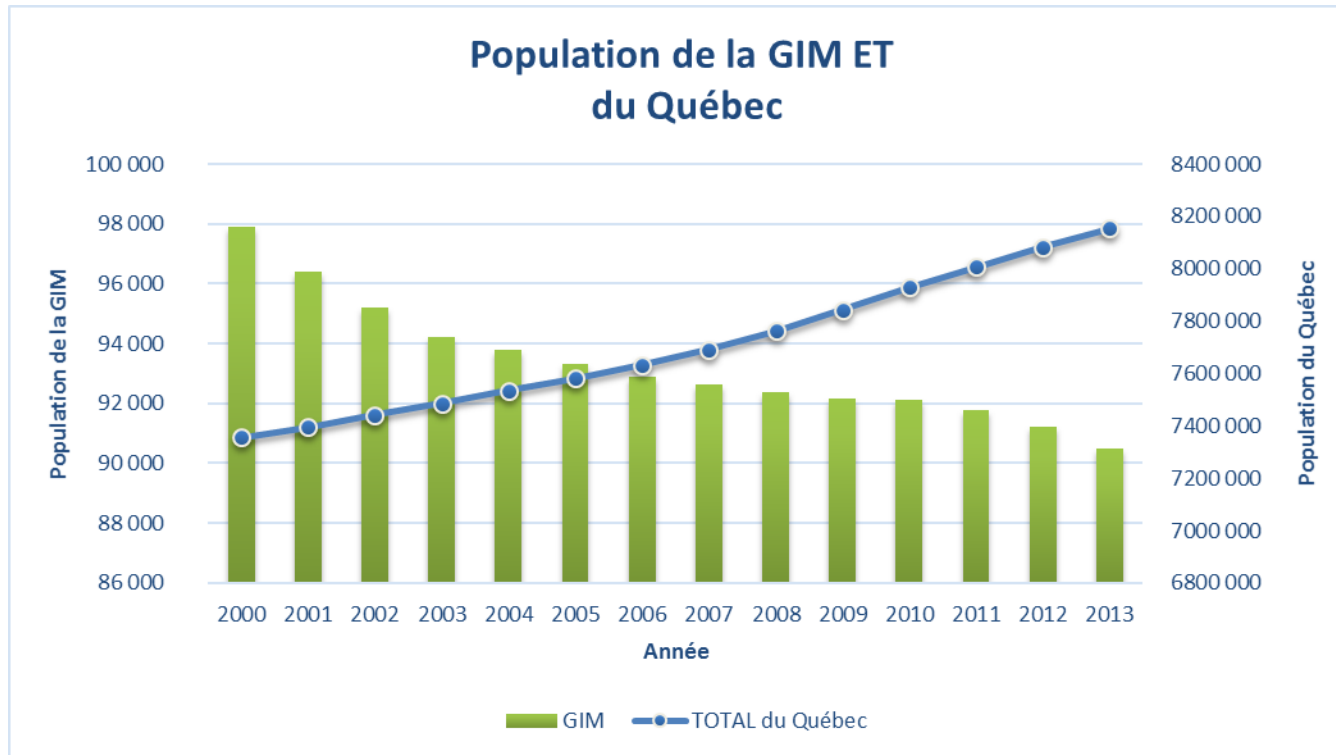
Nom Mrc	Nombre de mun.	Taxes	Compensations tenant lieu de taxes	Quotes-parts	Transferts	Services rendus	Imposition de droits	Amendes et pénalités	Intérêts	Autres revenus	Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	Total
Hors MRC - Les Îles de la Madeleine	2	14 026 262 \$	1 430 385 \$	0 \$	14 069 519 \$	2 054 335 \$	229 980 \$	124 253 \$	217 904 \$	141 472 \$	0 \$	32 294 110 \$
Le Rocher-Percé	5	15 020 166 \$	1 647 419 \$	0 \$	12 860 220 \$	1 183 338 \$	327 044 \$	51 140 \$	841 151 \$	8 022 573 \$	0 \$	39 953 051 \$
La Côte-de-Gaspé	6	15 773 799 \$	2 410 529 \$	0 \$	26 497 714 \$	5 033 475 \$	522 922 \$	48 126 \$	295 132 \$	619 316 \$	0 \$	51 201 013 \$
La Haute-Gaspésie	8	10 394 306 \$	1 487 955 \$	0 \$	6 010 951 \$	721 280 \$	278 152 \$	4 062 \$	199 837 \$	825 916 \$	0 \$	19 922 459 \$
Bonaventure	14	14 849 808 \$	1 075 894 \$	0 \$	15 243 592 \$	8 403 476 \$	448 751 \$	5 819 \$	229 184 \$	1 704 842 \$	0 \$	41 961 366 \$
Avignon	11	11 619 335 \$	1 248 185 \$	0 \$	8 654 896 \$	1 749 254 \$	345 007 \$	6 339 \$	135 695 \$	875 590 \$	0 \$	24 634 301 \$

7. DÉPENSES PAR MRC

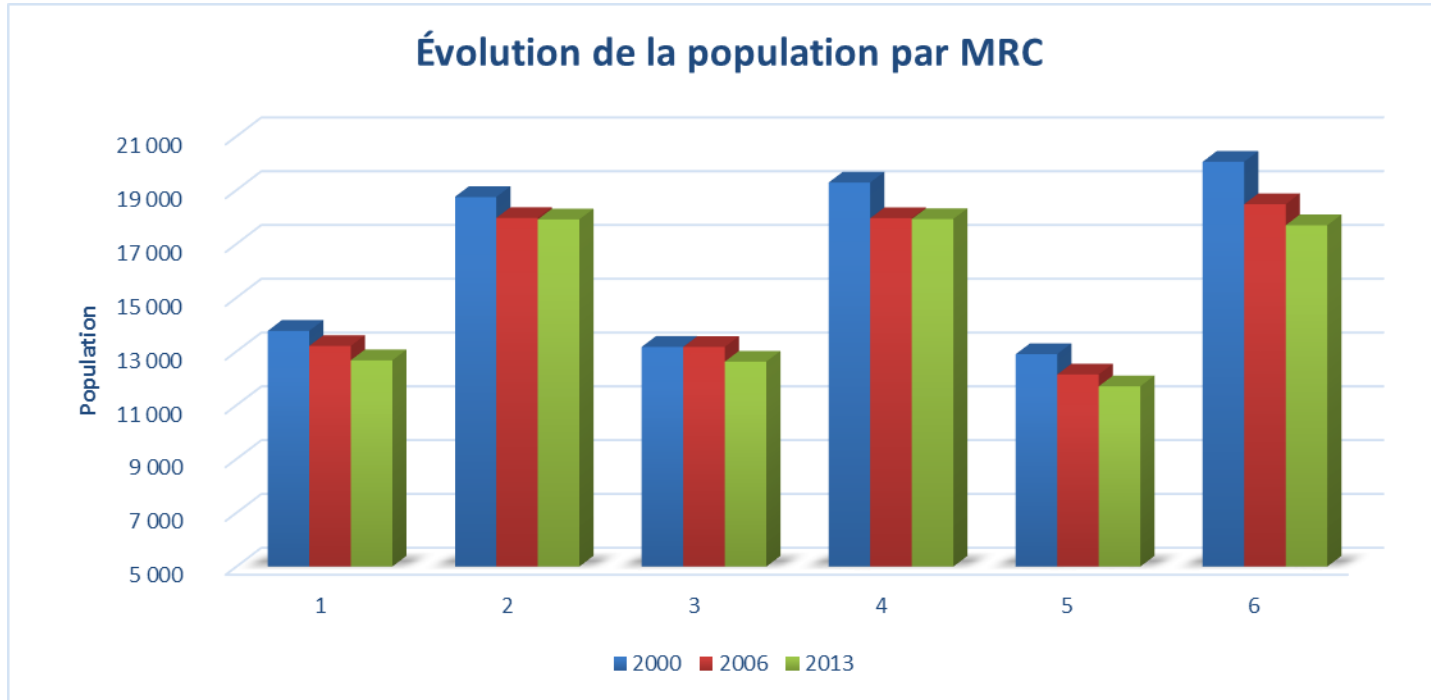
Nom Mrc	Nombre de mun.	Administration générale	Sécurité publique	Transport	Hygiène du milieu	Santé et bien-être	Aménagement, urbanisme et développement	Loisirs et culture	Réseau d'électricité	Frais de financement	Total
Hors MRC - Les Îles de la Madeleine	2	4 138 719 \$	1 753 794 \$	4 091 560 \$	7 191 342 \$	56 800 \$	3 042 353 \$	3 729 262 \$	- \$	1 076 307 \$	25 080 137 \$
Le Rocher-Percé	5	4 299 465 \$	2 568 294 \$	5 642 295 \$	21 002 963 \$	186 912 \$	2 533 840 \$	2 856 092 \$	- \$	786 920 \$	39 876 781 \$
La Côte-de-Gaspé	6	5 029 933 \$	3 378 307 \$	12 160 916 \$	10 032 715 \$	29 580 \$	1 467 142 \$	4 265 901 \$	- \$	1 232 980 \$	37 597 474 \$
La Haute-Gaspésie	8	2 989 030 \$	1 822 597 \$	4 047 388 \$	4 276 797 \$	129 406 \$	1 160 864 \$	2 434 535 \$	- \$	626 731 \$	17 487 348 \$
Bonaventure	14	4 680 634 \$	1 767 826 \$	7 235 960 \$	7 380 282 \$	305 721 \$	2 809 910 \$	9 211 446 \$	- \$	3 121 502 \$	36 513 281 \$
Avignon	11	2 955 339 \$	1 506 454 \$	5 208 208 \$	5 057 918 \$	268 284 \$	1 752 870 \$	3 589 574 \$	- \$	1 508 896 \$	21 847 543 \$

DONNÉES DE BASE

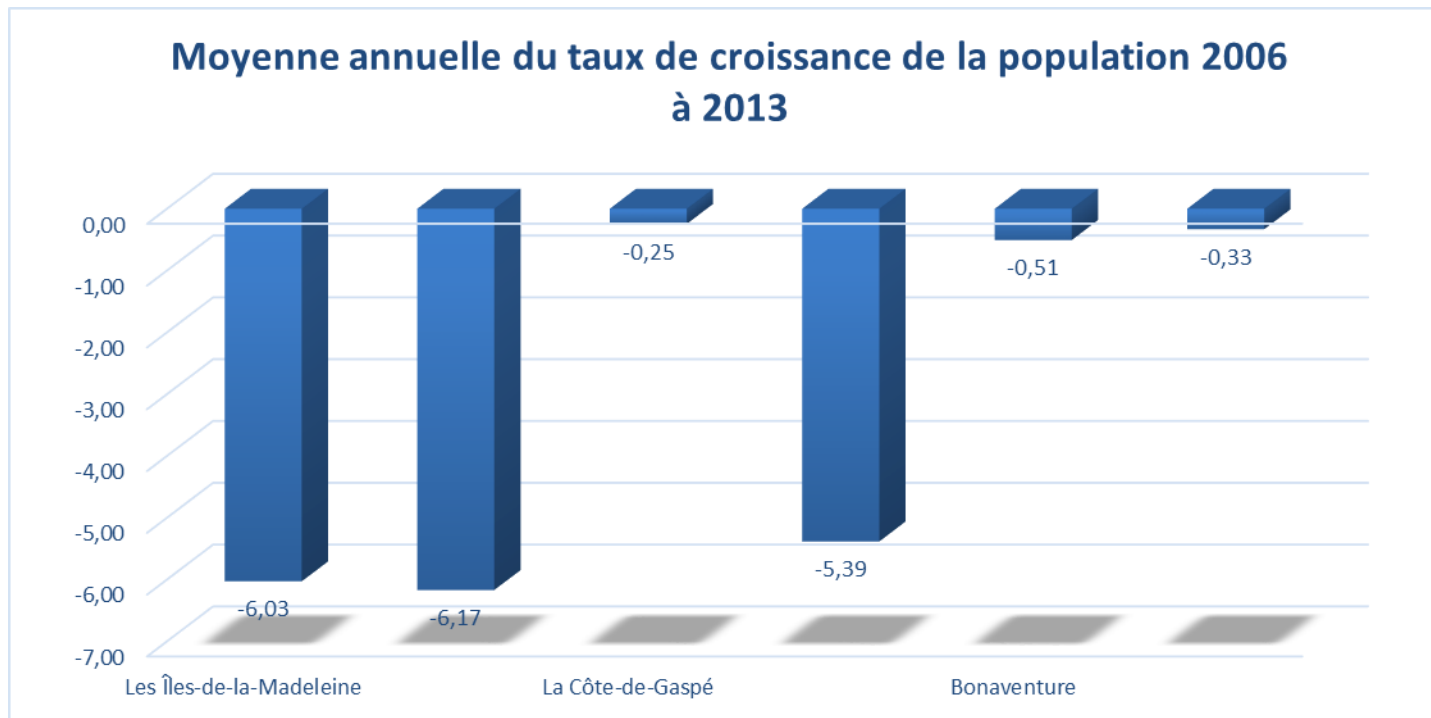
8. POPULATION DE LA GIM ET DU QUÉBEC



9. ÉVOLUTION DE LA POPULATION PAR MRC



10. MOYENNE ANNUELLE DU TAUX DE CROISSANCE DE LA POPULATION 2006 À 2013



11. PROPORTION DES MUNICIPALITÉS DE MOINS DE 1000 HABITANTS QUI N'ONT PAS D'ÉDIFICES DE COMMERCE DE DÉTAIL, PAR MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) OU TERRITOIRE ÉQUIVALENT (TE), DE 2006 À 2013

Proportion des municipalités de moins de 1000 habitants qui n'ont pas d'édifices de commerce de détail, par municipalité régionale de comté (MRC) ou territoire équivalent (TE), 2006 à 2013

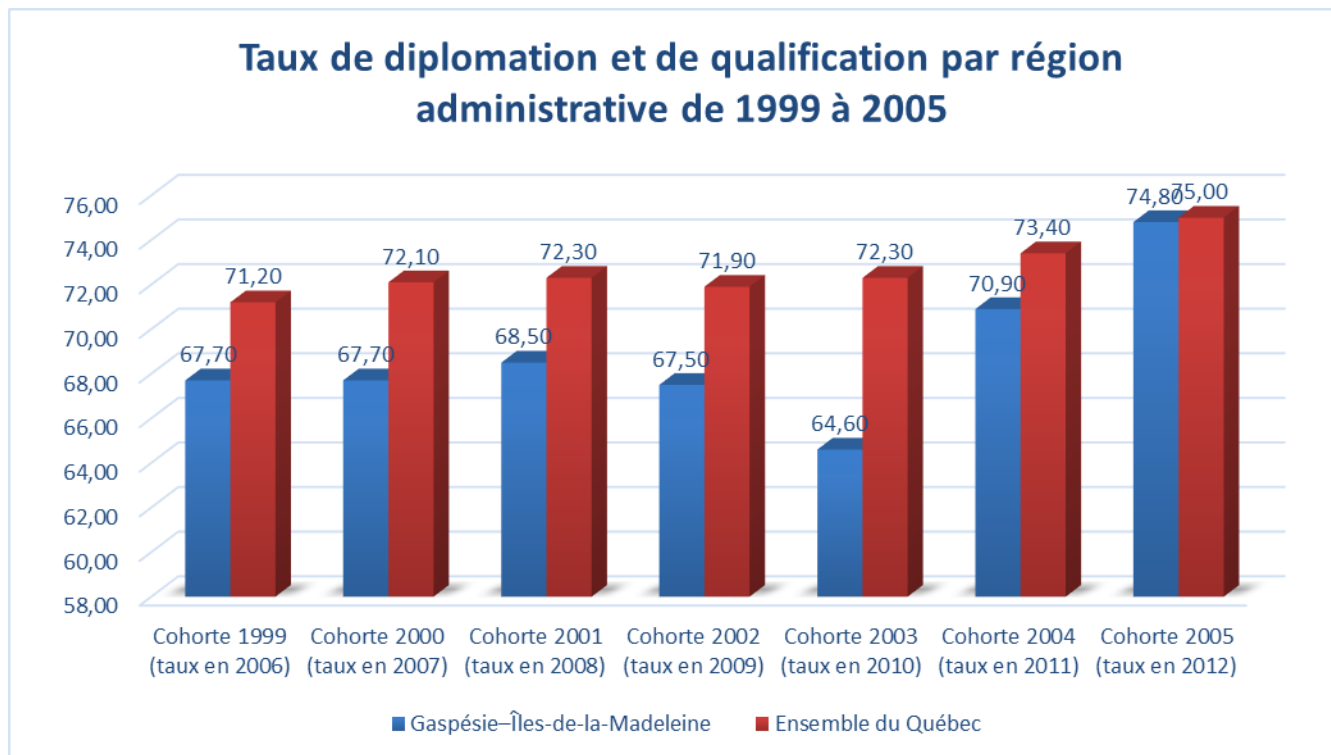
MRC	2006			2007			2008			2009		
	Indicateur	Municipalités de moins de 1000 habitants sans commerce de détail	Municipalités de moins de 1000 habitants	Indicateur	Municipalités de moins de 1000 habitants sans commerce de détail	Municipalités de moins de 1000 habitants	Indicateur	Municipalités de moins de 1000 habitants sans commerce de détail	Municipalités de moins de 1000 habitants	Indicateur	Municipalités de moins de 1000 habitants sans commerce de détail	Municipalités de moins de 1000 habitants
		%	Nb		Nb	%		Nb	Nb		%	Nb
Les Îles-de-la-Madeleine	0,0	0	1	0,0	0	1	0,0	0	1	0,0	0	1
Le Rocher-Percé	...	0	0	...	0	0	...	0	0	...	0	0
La Côte-de-Gaspé	0,0	0	3	0,0	0	3	0,0	0	3	0,0	0	3
La Haute-Gaspésie	20,0	1	5	20,0	1	5	20,0	1	5	20,0	1	5
Bonaventure	0,0	0	7	0,0	0	7	0,0	0	7	0,0	0	7
Avignon	14,3	1	7	14,3	1	7	14,3	1	7	14,3	1	7
Ensemble du Québec	11,63	55,00	473,00	12,42	59,00	475,00	13,38	63,00	471,00	13,11	62,00	473,00
MRC	2010			2011			2012			2013		
	Indicateur	Municipalités de moins de 1000 habitants sans commerce de détail	Municipalités de moins de 1000 habitants	Indicateur	Municipalités de moins de 1000 habitants sans commerce de détail	Municipalités de moins de 1000 habitants	Indicateur	Municipalités de moins de 1000 habitants sans commerce de détail	Municipalités de moins de 1000 habitants	Indicateur	Municipalités de moins de 1000 habitants sans commerce de détail	Municipalités de moins de 1000 habitants
		%	Nb		Nb	%		Nb	Nb		%	Nb
Les Îles-de-la-Madeleine	0,0	0	1	0,0	0	1	0,0	0	1	0,0	0	1
Le Rocher-Percé	...	0	0	...	0	0	...	0	0	...	0	0
La Côte-de-Gaspé	0,0	0	3	0,0	0	3	0,0	0	3	0,0	0	3
La Haute-Gaspésie	20,0	1	5	20,0	1	5	20,0	1	5	20,0	1	5
Bonaventure	0,0	0	7	0,0	0	7	0,0	0	7	14,3	1	7
Avignon	14,3	1	7	14,3	1	7	14,3	1	7	14,3	1	7
Ensemble du Québec	13,38	63,00	471,00	14,14	67,00	474,00	14,77	70,00	474,00	14,62	69,00	472,00

12. POPULATION INSCRITE AUPRÈS D'UN MÉDECIN DE FAMILLE

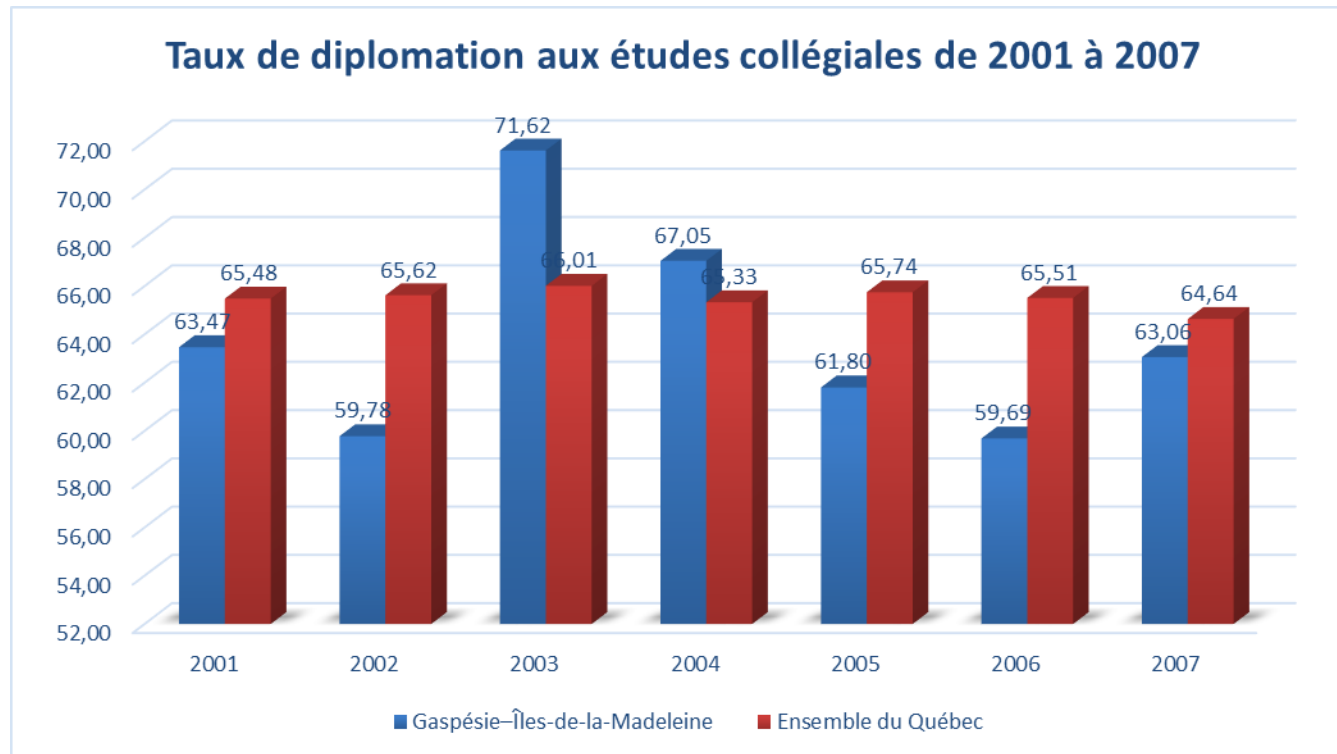
Proportion de la population inscrite auprès d'un médecin de famille, selon la région socio-sanitaire (RSS) de résidence, 2011 à 2014 (en %)

MRC	2011	2012	2013	2014
GIM	59	64	67	70
Ensemble du Québec	56	59	62	64

13. TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION PAR RÉGION ADMINISTRATIVE DE 1999 À 2005



14. TAUX DE DIPLOMATION AUX ÉTUDES COLLÉGIALES DE 2001 À 2007



15. TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT AU PRIX DE BASE DES GRANDS AGRÉGATS INDUSTRIELS, PAR RÉGION ADMINISTRATIVE (RA), 2008 À 2011 (EN %)

Taux de croissance annuel du produit intérieur brut au prix de base des grands agrégats industriels, par région administrative (RA), 2008 à 2011 (en %)				
Industries				
GIM	2008	2009	2010	2011
Ensemble des industries	6,9	1,8	7,6	8,2
Secteur de production de biens	14,7	-5,9	23,3	17,8
Secteur des services	4,1	4,9	2,0	4,1
Cultures agricoles et élevage	-25,3	-20,3	60,5	3,1
Foresterie et exploitation forestière	-9,7	13,7	8,1	-6,8
Construction	x	x	x	22,7
Fabrication	1,2	-15,7	8,5	19,9
Ensemble du Québec	2008	2009	2010	2011
Ensemble des industries	3,0	0,9	4,3	4,4
Secteur de production de biens	1,8	-4,2	5,3	4,3
Secteur des services	3,5	3,1	3,9	4,4
Cultures agricoles et élevage	-4,4	-1,7	4,3	11,3
Foresterie et exploitation forestière	-2,7	-4,6	11,4	10,9
Construction	11,2	5,0	3,7	4,8
Fabrication	-3,6	-6,1	4,5	2,3

16. TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DES INVESTISSEMENTS SELON LE SECTEUR (PRIVÉ NON RÉSIDENTIEL OU PUBLIC), SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE, 2007 À 2014

Taux de croissance annuel des investissements selon le secteur (privé non résidentiel ou public), selon la région administrative (RA), 2007 à 2014

RA	2007			2008			2009			2010		
	Public	Privé non résidentiel	Total	Public	Privé non résidentiel	Total	Public	Privé non résidentiel	Total	Public	Privé non résidentiel	Total
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	55,87	-52,93	-22,32	97,61	101,39	99,25	1,70	-37,45	-15,54	8,01	172,38	61,58
Ensemble du Québec	12,88	9,37	10,65	20,48	-1,97	6,37	13,21	-12,54	-1,70	-0,11	4,00	2,01
RA	2011			2012			2013			2014		
	Public	Privé non résidentiel	Total	Public	Privé non résidentiel	Total	Public	Privé non résidentiel	Total	Public	Privé non résidentiel	Total
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	19,19	14,75	16,75	-20,70	-40,61	-31,45	-3,10	-57,87	-28,72	-16,26	0,74	-11,56
Ensemble du Québec	0,45	8,36	4,61	3,40	14,73	9,57	9,49	-12,24	-2,89	1,97	-2,41	-0,28

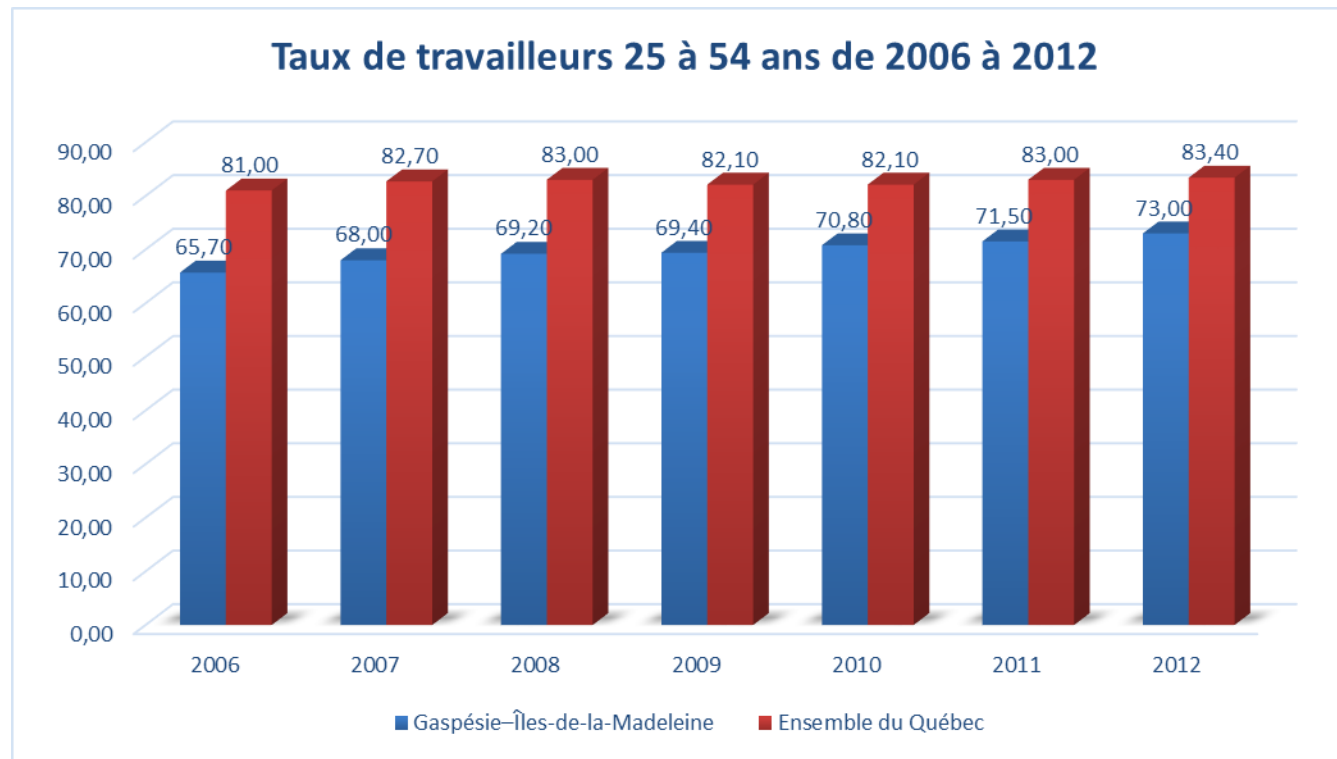
17. TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DE LA VALEUR FONCIÈRE SELON LA MUNICIPALITÉ, 2007 À 2014

Taux de croissance annuel de la valeur foncière selon la municipalité, 2007 à 2014

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Avignon	2,86	9,00	11,89	7,77	3,98	10,81	6,35	8,23
Bonaventure	4,36	9,19	12,96	4,09	10,65	9,68	6,82	9,78
Hors MRC	23,34	-9,05	17,05	5,20	-0,65	6,24	5,66	-0,29
La Côte-de-Gaspé	9,60	17,29	20,48	-5,51	13,48	3,32	6,23	8,45
La Haute-Gaspésie	8,58	8,84	18,41	6,46	8,21	10,69	6,14	2,26
Le Rocher-Percé	5,52	6,48	9,30	6,82	9,24	9,30	3,12	5,13
Ensemble du Québec	7,28	8,70	8,78	8,09	5,87	8,70	6,31	5,81

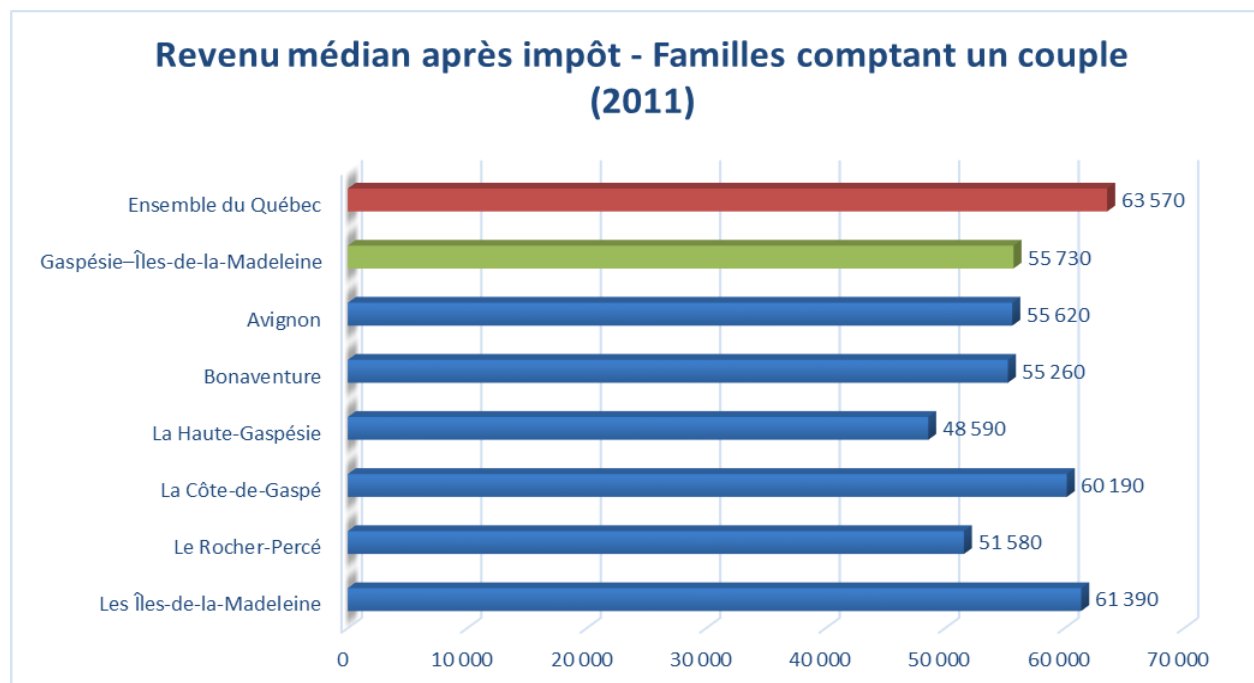
18. TAUX DE TRAVAILLEURS DES 25-54 ANS SELON LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC), 2006 À 2012 (TABLEAU ET GRAPHIQUE)

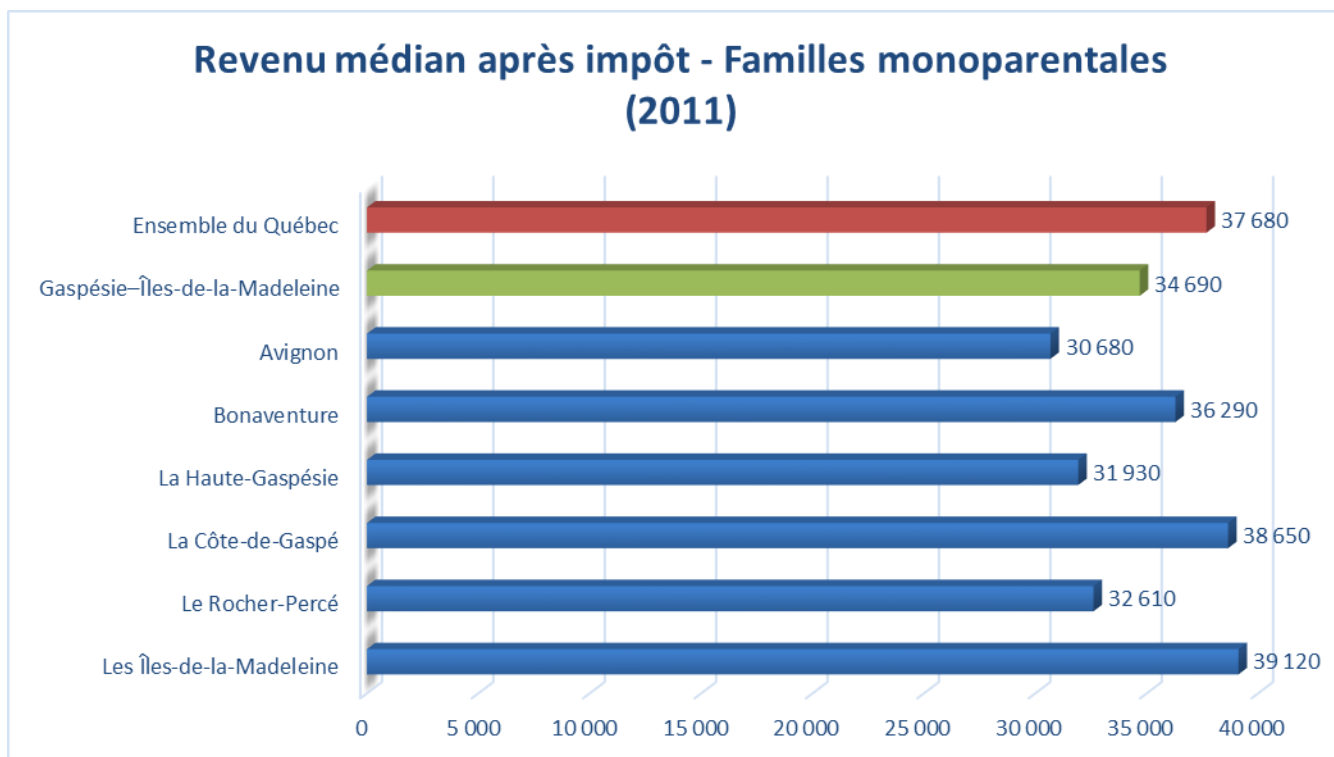
MRC	Taux de travailleurs des 25-54 ans selon la municipalité régionale de comté (MRC), 2006 à 2012						
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Les Îles-de-la-Madeleine	66,60	67,60	69,20	70,40	72,40	73,20	74,00
Le Rocher-Percé	55,40	57,20	58,70	60,00	62,40	61,90	66,00
La Côte-de-Gaspé	73,50	76,70	77,60	77,90	78,30	79,00	79,60
La Haute-Gaspésie	61,60	62,30	63,80	63,00	65,40	66,90	66,90
Bonaventure	69,00	72,40	73,30	74,00	74,10	74,90	76,80
Avignon	67,80	70,10	70,80	68,60	70,20	71,50	72,50
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	65,70	68,00	69,20	69,40	70,80	71,50	73,00
Ensemble du Québec	81,00	82,70	83,00	82,10	82,10	83,00	83,40



19. REVENU MÉDIAN APRÈS IMPÔT SELON LE TYPE DE FAMILLE (TABLEAU ET GRAPHIQUES)

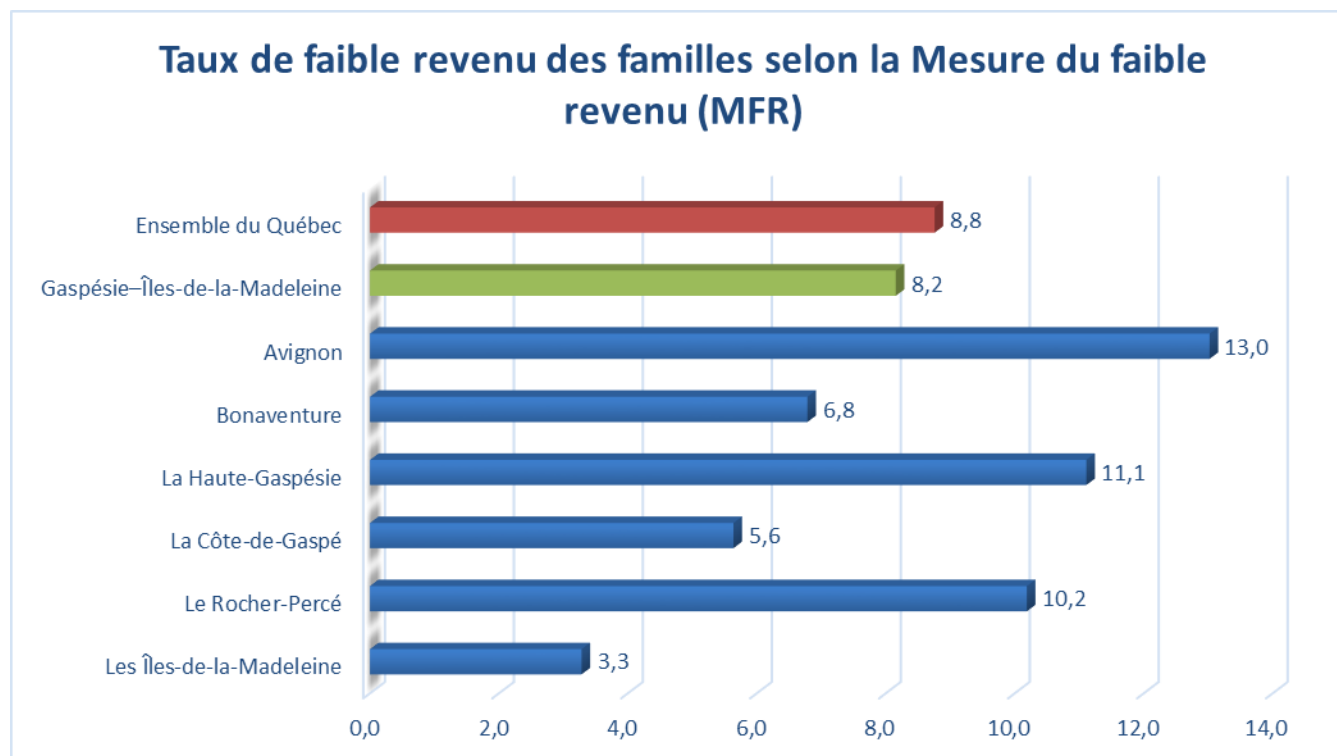
Revenu médian après impôt selon le type de familles, par municipalité régionale de comté (MRC), 2006 à 2011						
MRC	2006		2007		2008	
	Comptant un couple	Monoparentale	Comptant un couple	Monoparentale	Comptant un couple	Monoparentale
Les Îles-de-la-Madeleine	55 069	33 411	57 553	34 847	58 163	35 133
Le Rocher-Percé	46 362	28 949	48 734	30 143	49 283	30 399
La Côte-de-Gaspé	53 110	33 411	56 032	34 183	57 450	35 689
La Haute-Gaspésie	43 315	28 514	44 909	29 318	45 840	28 699
Bonaventure	49 192	30 799	51 521	32 490	52 505	34 283
Avignon	49 627	28 949	51 853	29 136	53 261	29 990
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	49 518	30 473	51 949	31 707	53 156	32 183
Ensemble du Québec	59 422	34 717	61 775	36 358	62 803	37 023
MRC	2009		2010		2011	
	Comptant un couple	Monoparentale	Comptant un couple	Monoparentale	Comptant un couple	Monoparentale
Les Îles-de-la-Madeleine	60 120	36 335	60 582	37 479	61 390	39 120
Le Rocher-Percé	51 420	31 223	51 504	32 203	51 580	32 610
La Côte-de-Gaspé	59 046	37 222	59 202	39 159	60 190	38 650
La Haute-Gaspésie	46 412	29 022	48 010	31 986	48 590	31 930
Bonaventure	54 174	35 511	55 049	36 335	55 260	36 290
Avignon	54 153	29 815	54 904	29 874	55 620	30 680
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	54 581	33 091	55 152	34 295	55 730	34 690
Ensemble du Québec	63 490	37 608	63 674	37 798	63 570	37 680





20. TAUX DE FAIBLE REVENU DES FAMILLES SELON LA MESURE DU FAIBLE REVENU (MFR) (TABLEAU ET GRAPHIQUE)

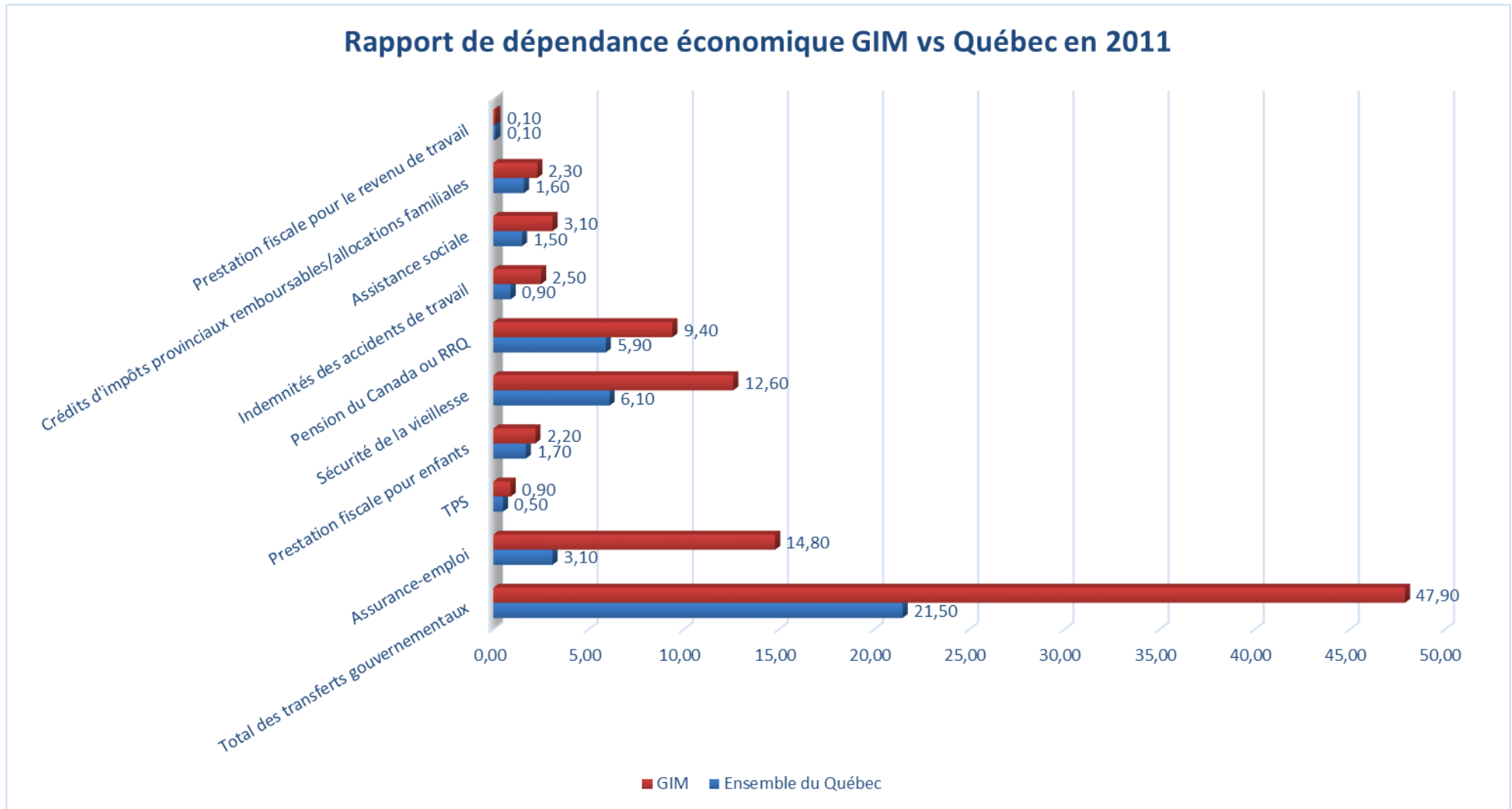
MRC	Taux de faible revenu des familles selon la Mesure du faible revenu (MFR)					
	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Les Îles-de-la-Madeleine	4,0	4,0	3,5	4,0	3,5	3,3
Le Rocher-Percé	12,5	13,3	12,9	12,4	11,3	10,2
La Côte-de-Gaspé	7,1	7,2	6,7	6,5	6,0	5,6
La Haute-Gaspésie	13,9	15,2	14,1	14,1	11,9	11,1
Bonaventure	8,9	8,8	8,8	7,9	7,3	6,8
Avignon	13,3	14,3	14,7	14,3	13,4	13,0
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	9,9	10,4	10,0	9,7	8,8	8,2
Ensemble du Québec	9,3	9,9	9,7	9,8	9,3	8,8



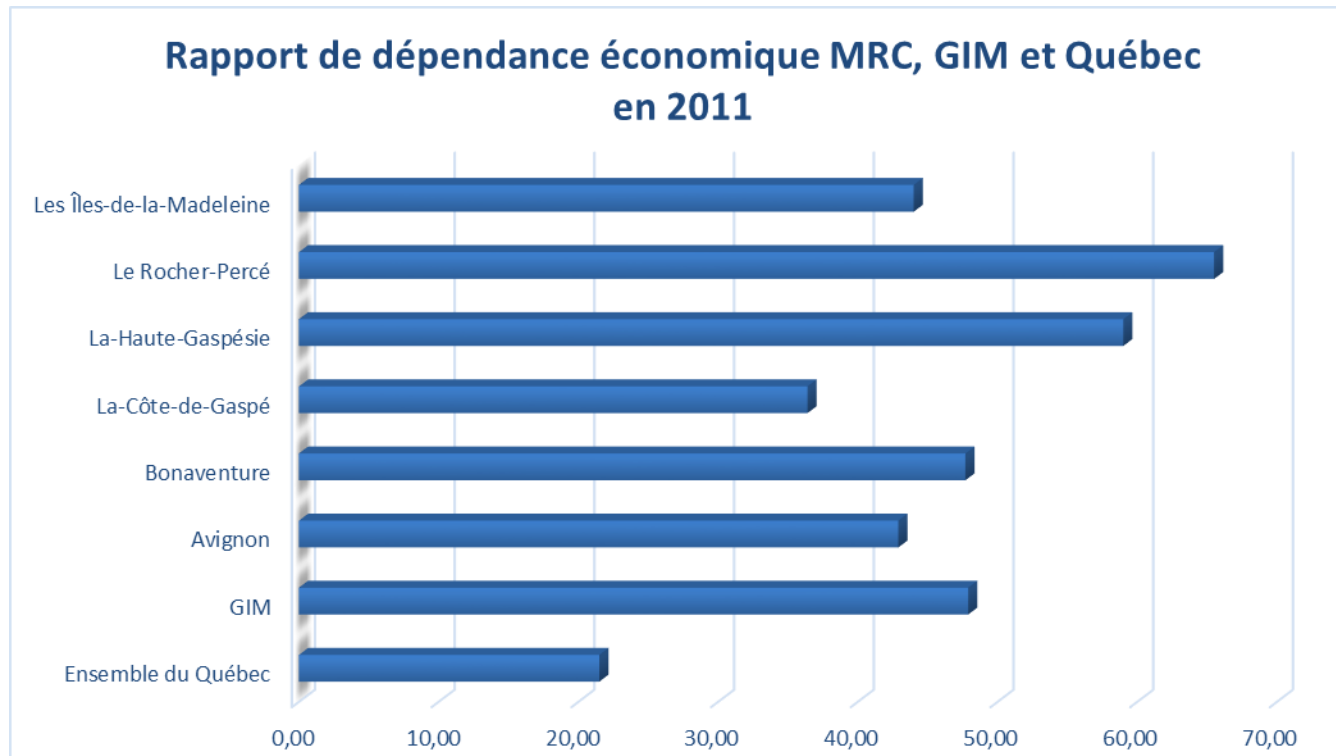
21. PART DES TRANSFERTS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES DANS LE REVENU TOTAL DES MÉNAGES 2012 (TABLEAU ET GRAPHIQUE)

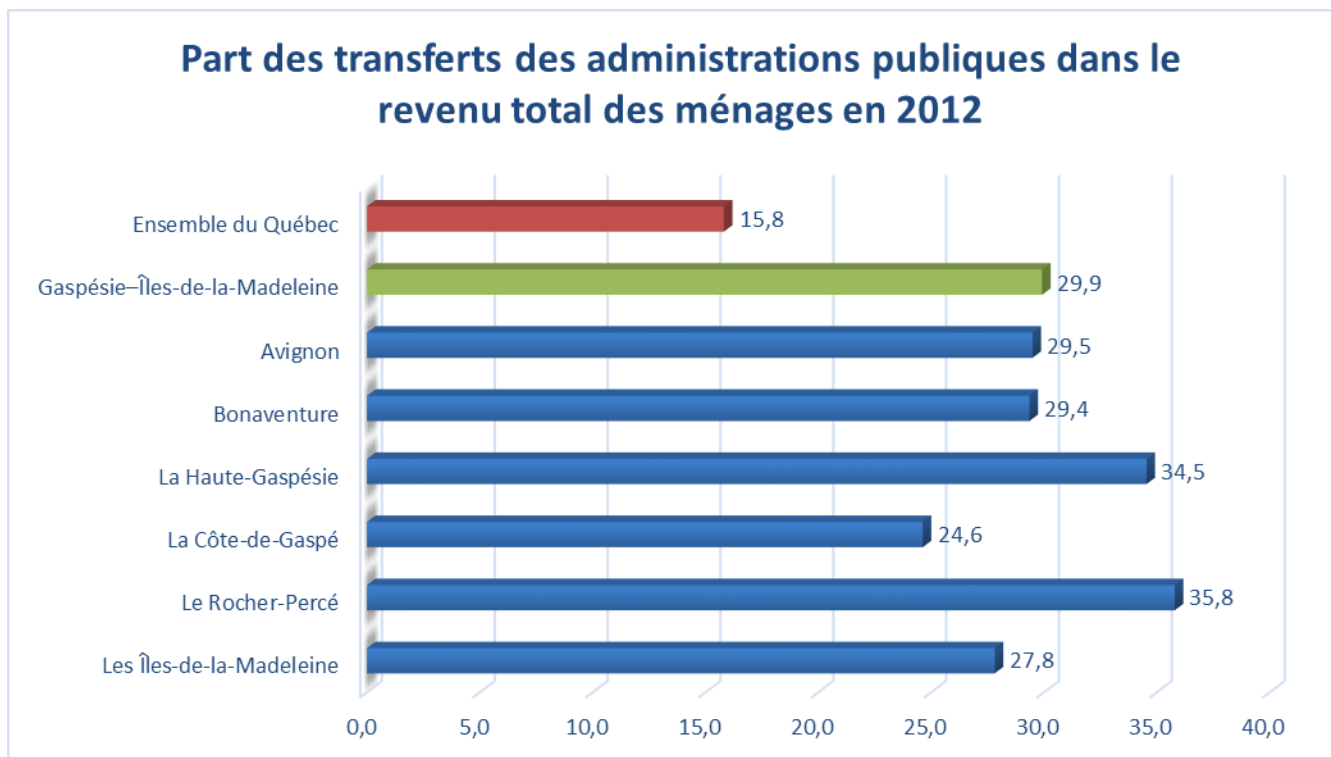
Part des transferts des administrations publiques dans le revenu total des ménages, par municipalité régionale de comté (MRC), 2007 à 2012 (en %)						
MRC	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Les Îles-de-la-Madeleine	28,3	28,7	28,1	28,1	27,3	27,8
Le Rocher-Percé	36,9	36,7	37,7	37,0	36,4	35,8
La Côte-de-Gaspé	25,1	25,1	25,8	25,5	24,7	24,6
La Haute-Gaspésie	36,2	35,7	36,9	35,3	34,4	34,5
Bonaventure	31,3	31,0	31,2	30,5	29,6	29,4
Avignon	30,3	30,1	31,9	30,8	30,1	29,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	30,9	30,8	31,5	30,8	30,1	29,9
Ensemble du Québec	14,8	15,3	16,0	16,0	15,7	15,8

22. RAPPORT DE DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE GIM VS QUÉBEC EN 2011



23. RAPPORT DE DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE MRC GÎM ET QUÉBEC EN 2011





24. COMPOSANTES DU REVENU DISPONIBLE (PARTIE 1)

	Composantes du revenu disponible														
	Avignon					Bonaventure					La-Côte-de-Gaspé				
	2008	2009	2010	2011	2012	2008	2009	2010	2011	2012	2008	2009	2010	2011	2012
Rémunération des salariés	216,3	216,5	230,7	247,2	258,6	257,3	267,7	280	300,1	317,3	305,3	313,4	320,3	340,7	353,4
Revenu mixte net	29	27,9	27,2	27,7	33,3	33,1	34,5	37	40	42,6	45,1	44,7	45,9	43,8	45,4
Revenu agricole net	0,7	1,1	1,1	-0,1	0,7	-0,1	0,5	0,8	1,2	1,5	—	—	-0,1	-0,1	-0,1
Revenu non agricole net	18,8	16,6	15,2	15,9	19,6	20,5	21,2	22	23,1	24,4	31,4	29,9	29,1	26,9	26,4
Revenu des loyers des ménages	9,5	10,2	10,8	11,9	13	12,6	12,9	14,1	15,6	16,6	13,8	14,8	17	16,9	19,1
Revenu net de la propriété	16,3	18,3	19,7	20	20,5	24	24	23,6	25,8	24,4	21,8	22	23,8	30	30,9
Égal :															
Revenu primaire des ménages	261,6	262,7	277,7	294,9	312,4	314,4	326,1	340,7	365,9	384,3	372,2	380	390	414,5	429,7
Plus :															
Transferts courants reçus par les ménages	113,4	123,9	124,5	128	131,8	142	149,1	150,7	154,8	160,9	126,6	133,7	134,9	137,8	142,1
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,6	0,7	0,7	0,7	0,8	1,1	1	1	1,1	1,2
Des administrations publiques	112,7	123,3	123,8	127,2	131	141,3	148,3	149,9	154	160,1	125,4	132,6	133,8	136,6	140,8
Administration fédérale	63,9	67,1	66,6	68,2	70	81,3	85,1	84,9	86,1	88,7	69,4	72,5	72,5	73,1	75,5
Allocations familiales et prestations fiscales pour enfant	5,9	5,8	5,7	5,7	5,9	5,3	5,1	5	4,8	5,1	4,3	4,2	4,2	4	4,2
Prestation universelle pour la garde d'enfants	1	1,1	1,1	1,1	1,1	1	1	1	1,1	1,1	1	1,1	1,1	1,1	1,1
Prestations d'assurance emploi	27,4	29,3	28,5	28,7	28	33,2	35,3	34,2	33,7	33,6	29,3	31,5	30,7	30,3	30,5
Prestations de la sécurité de la vieillesse	24,7	25,6	25,7	27,1	29,3	35,8	37,5	37,9	39,7	42	29,3	30	30,3	31,6	33,4
Transferts divers et autres	5	5,3	5,6	5,7	5,8	6	6,3	6,7	6,8	6,9	5,5	5,8	6,1	6,2	6,3
Administration provinciale	26,2	29,9	30,1	31,6	33,3	33,3	34,7	35,6	37,2	38,9	33,1	35,7	36,2	37,2	37,3
Indemnités des accidentés du travail	3,1	3,2	3,3	3,7	3,7	7,4	7,3	7,5	7,7	7,8	8,6	9,1	8,6	8,3	8,1
Prestations d'assurance parentale	2,3	2,4	2,4	2,5	2,6	2,6	2,3	2,4	2,6	2,8	3	3,1	3,5	3,4	3,1
Aide sociale	7,8	8,4	8,8	8,7	9	8,6	8,4	8,6	8,7	8,2	7,4	7,2	7,1	7	6,8
Transferts divers	13	15,9	15,6	16,7	18,1	14,7	16,8	17	18,3	20,1	14,1	16,3	16,9	18,4	19,3
Administrations autochtones	3,9	6,6	6,8	6,1	4,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Can.	18,6	19,8	20,4	21,3	23	26,7	28,4	29,4	30,7	32,4	22,9	24,4	25,2	26,3	28
Des non-résidents	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Moins :															
Transferts courants payés par les ménages	75,9	75,5	80,1	86,8	94,5	98,7	101,6	108,4	117,1	126,9	117,2	117,9	122,7	131,2	139,3
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	2,2	2	2,3	2,4	2,4	2,1	2,4	2,6	2,6	2,7	3,8	3,6	3,7	4	4,1
Aux administrations publiques	73,5	73,3	77,7	84,3	92	96,4	99	105,6	114,3	124	113,2	114,2	118,9	127	135
Impôts directs des particuliers	44	43	44,7	50,1	55,9	58,3	58,7	61,8	69,2	75,8	69,7	68,7	70,1	76,8	82,4
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	22,3	22,7	25	25,8	27,5	28,8	30,3	33,2	34,3	37,1	34,4	35,8	38,5	39,7	42
Autres transferts courants aux administrations publiques	7,2	7,7	8	8,3	8,5	9,3	10	10,6	10,9	11,1	9,1	9,6	10,2	10,5	10,6
Aux non-résidents	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Égal :															
Revenu disponible des ménages	299,1	311,2	322,1	336,1	349,6	357,6	373,6	383	403,6	418,4	381,7	395,8	402,2	421,2	432,5

25. COMPOSANTES DU REVENU DISPONIBLE (PARTIE 2)

	Composantes du revenu disponible														
	La-Haute-Gaspésie					Le Rocher-Percé					Les Îles-de-la-Madeleine				
	2008	2009	2010	2011	2012	2008	2009	2010	2011	2012	2008	2009	2010	2011	2012
Rémunération des salariés	146,3	144,3	154	166,3	170,5	218,3	226,1	235,4	246,9	264,4	208,8	220,6	223,3	236,1	242,8
Revenu mixte net	18,2	18,4	18,6	19,9	19,8	30,2	28,6	30,7	34,3	35,5	33,8	34,6	36,3	40,3	40,5
Revenu agricole net	0,5	—	—	0,1	—	-0,2	-0,1	-0,3	-0,2	-0,1	—	0,1	-0,3	-0,2	-0,2
Revenu non agricole net	10,3	10,5	10,1	10	9,8	20	17,8	19,3	21,7	22	22,3	22,9	24,9	28,1	27,6
Revenu des loyers des ménages	7,4	7,9	8,5	9,8	10	10,4	10,9	11,7	12,8	13,6	11,4	11,7	11,8	12,4	13
Revenu net de la propriété	10,8	10,2	10,7	10,8	14	21,1	20,1	20,1	21,5	20,6	17,2	17,4	17,3	17,3	16
<i>Égal :</i>															
Revenu primaire des ménages	175,4	172,8	183,3	197	204,4	269,6	274,9	286,1	302,7	320,4	259,7	272,6	277	293,7	299,2
<i>Plus :</i>															
Transferts courants reçus par les ménages	98,7	101,8	100,9	104,2	108,9	157,9	167,3	168,7	174,8	179,8	105,8	107,5	109,4	111,6	116,5
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	0,7	0,5	0,6	0,6	0,6	0,9	0,6	0,5	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8
Des administrations publiques	98	101,2	100,3	103,6	108,2	157	166,7	168,1	174	179,1	105	106,7	108,7	110,8	115,6
Administration fédérale	52,9	53,5	52,8	54,7	57,1	90,2	96,9	97,7	101,3	103	71,5	70,9	72	72,7	74,7
Allocations familiales et prestations fiscales pour enfant	3,7	3,6	3,6	3,6	3,7	5,6	5,5	5,3	5,1	5,2	2,9	2,8	2,7	2,6	2,5
Prestation universelle pour la garde d'enfants	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,9	0,9	0,9	0,9	1	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6
Prestations d'assurance emploi	20,3	21,7	20,1	20,8	21,3	45,7	47	46,6	48,2	47,1	43,6	43,9	43,8	43,6	44
Prestations de la sécurité de la vieillesse	24	23,2	23,8	24,8	26,7	31,3	36,4	37,5	39,5	42,2	20,4	19,3	20,2	21,3	23
Transferts divers et autres	4,2	4,5	4,6	4,8	4,9	6,7	7	7,4	7,5	7,6	3,9	4,2	4,5	4,6	4,6
Administration provinciale	28,4	30,2	29,3	29,9	31	42,3	44,1	43,7	44,8	46,5	18,3	19,8	19,6	20	21,3
Indemnités des accidentés du travail	6,6	6,4	6,4	6,5	6,1	9,1	9,5	9,7	9,6	9,2	3,6	3,8	3,9	3,7	3,6
Prestations d'assurance parentale	1,2	1,6	1,2	1,4	1,7	2	1,9	1,8	2,1	2,3	1,9	1,9	1,9	2,1	2,1
Aide sociale	10,6	10,5	10,1	9,6	9,6	14,7	14,2	13,5	13,1	12,8	3,4	3,3	3,1	3,1	3,2
Transferts divers	10,1	11,7	11,6	12,5	13,7	16,5	18,4	18,7	19,9	22,2	9,4	10,8	10,7	11,1	12,5
Administrations autochtones	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Can:	16,6	17,5	18,2	19	20,1	24,5	25,8	26,7	28	29,6	15,2	16	17,1	18,1	19,6
Des non-résidents	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,1	0,1	0,1	—	—
<i>Moins :</i>															
Transferts courants payés par les ménages	56	54,7	59,9	65,3	69,2	88,6	88,4	93,6	101,5	110,4	78,2	81	85,1	92	96,3
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	2,4	1,8	2	2,3	2,3	3,2	2	1,8	2,5	2,6	2,6	2,4	2,5	2,8	2,8
Aux administrations publiques	53,5	52,8	57,9	63	66,8	85,3	86,3	91,7	98,9	107,7	75,4	78,5	82,4	89,2	93,4
Impôts directs des particuliers	31,1	29,7	32,4	36,6	39,5	51,4	50,6	52,9	59,1	65,1	45,1	46,3	47,4	52,7	55,6
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	16,3	16,6	18,6	19,2	20,1	24,3	25,5	28,1	28,7	31,5	23,5	24,9	27,2	28,3	29,8
Autres transferts courants aux administrations publiques	6,1	6,5	6,9	7,1	7,2	9,6	10,1	10,8	11,1	11,2	6,8	7,3	7,8	8,2	8
Aux non-résidents	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
<i>Égal :</i>															
Revenu disponible des ménages	218	219,9	224,3	236	244,1	339	353,8	361,2	376	389,9	287,3	299	301,3	313,3	319,4